



Bulletin Officiel

N°7366 Mercredi 21 mai 2025

www.cmf.tn30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OPA OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA- 3

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUEES DE PRESSE

HANNIBAL LEASE 8

SOCIETE CARTHAGE CEMENT 9

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP HELION SEPTIM 10

FCP HELION MONEO 11

FCP HELION SEPTIM II 12

FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 13

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE ATTIJARI BANK SUBORDONNE 2025-1 14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 15

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 28/04/2025)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL

ANNEXE III

COMMUNIQUE DE PRESSE

- TELNET HOLDING : APPEL A CANDIDATURE POUR LES POSTES D'ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- TELNET HOLDING : APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- EURO-CYCLES
- FCP VALEURS AL KAOUTHER

RAPPORT DU COMITE CHARAIQUE FCP VALEURS AL KAOUTHER

- FCP VALEURS AL KAOUTHER

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- EURO-CYCLES

ANNEXE V

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2025

- SICAV CAPITALISATION PLUS
- SICAV CROISSANCE
- SICAV RENDEMENT

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

Cet avis annule et remplace celui publié au Bulletin Officiel du CMF n°7364 du 19/05/2025

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat obligatoire visant les actions de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA- initiée par la société « KILANI Holding »

Par décision **n° 17 du 19 mai 2025**, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat obligatoire à laquelle a été soumise la société «KILANI Holding», visant le reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

La société « KILANI Holding » est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

L'UNION CAPITAL en sa qualité d'intermédiaire en Bourse, sis au 1, Place Pasteur -1002 Tunis, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société « KILANI Holding » détient **1 081 223** actions représentant **54,06%** du capital de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société « KILANI Holding » vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA-, soit **918 777** actions représentant **45,94%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **24,400 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre :

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre-vingt-dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre-vingt-dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par la société « KILANI Holding » et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°12 du 24 avril 2025 :

- Autorisant la société à acquérir un bloc de titres lui conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA-. L'opération en question a été réalisée en date du 24 avril 2025 et a porté sur l'acquisition par la société « KILANI Holding » de **1 024 861** actions STA représentant **51,24%** du capital de ladite société
- Soumettant la société « KILANI Holding » à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA- qu'elle ne détient pas.

VII- Intentions de l'initiateur pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :

1- Politique commerciale :

- Développement du réseau et de la marque Chery à travers notamment l'ouverture de nouveaux points de vente pour assurer une couverture nationale efficace.
- Elargir la gamme de véhicules Chery disponibles en Tunisie pour répondre aux besoins et aux attentes des consommateurs. Cela inclut l'introduction de nouveaux modèles (électriques, hybrides, pick-up...) et l'amélioration continue des offres et services existants pour maintenir la compétitivité de la marque.
- Eventuellement, développer l'activité d'assemblage en Tunisie, ce qui pourrait renforcer l'industrie automobile locale et créer des opportunités d'emploi.
- Le positionnement sur le marché de la marque Daewoo Trucks est encore en cours d'étude.

2- Politique Qualité :

- Mise en œuvre d'un plan de qualité rigoureux basé sur les meilleures pratiques de qualité pour renforcer la satisfaction des clients et la réputation de la marque.

3- Politique Financière :

- Optimiser les ressources financières de la STA pour soutenir ses projets de développement.
- Respecter les engagements pris au niveau du prospectus d'introduction en Bourse de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA ».

4- Intentions vis-à-vis du marché boursier :

- L'acquéreur n'a pas l'intention de procéder à une Offre Publique de Retrait. Si à l'issue de l'Offre Publique d'Achat obligatoire, la société KILANI Holding viendrait à détenir, directement ou indirectement ou de concert, au moins 95% des droits de vote de la société STA, elle s'engage à rediffuser dans le public le nombre de titres nécessaire à l'établissement d'un marché (minimum 10 % du capital) et ce, en vue de maintenir la cotation des titres de la société visée.
- L'acquéreur compte renforcer sa position au capital de la société. Le conseil d'administration de la STA réuni le 10 mai 2025 a décidé, conformément aux dispositions légales en vigueur et à l'article 18 des statuts, et suite à la démission de six administrateurs, de coopter six nouveaux administrateurs et de proposer la ratification de leur nomination à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le 29 mai 2025 (Cf point XII -2-).

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :

Néant.

X- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **22 mai 2025 au 20 juin 2025 inclus**.

XI- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :**1- Transmission des ordres :**

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leurs intermédiaires agréés administrateurs jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **20 juin 2025**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions STA sera suspendue durant les séances de bourse du 20 mai 2025 et du 21 mai 2025, et reprendra à partir du 22 mai 2025.

XII- Renseignements relatifs à la société visée :**1- Renseignements généraux :**

- **Dénomination de la société :** Société Tunisienne d'Automobiles « STA »

- **Siège social :** Zone industrielle Borj Ghorbel, la nouvelle médina 2096, Ben Arous, Tunisie.

- **Téléphone :** 31 390 290 - **Fax :** 31 390 301

- **Forme juridique :** Société anonyme de droit tunisien.

- **Date de constitution :** 15/05/2014.

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité :** Tunisienne

- **Objet social (article 3 des statuts) :**

La société a pour objet : concessionnaire de véhicules.

Toutes ces activités se font sur le territoire Tunisien et à l'étranger.

Et toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

- **Identifiant unique :** 1352869M

- **Exercice social :** du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

2-Administration, direction et contrôle :**Conseil d'Administration :**

Nom ou dénomination sociale	Représenté par	Qualité	Mandat
Mme. Sara Limam Masmoudi	Lui - même	Président	2023-2025*
M. Sami Ben Ayed	Lui - même	Membre	2023-2025*

M. Abdelkarim Boudabous	Lui - même	Membre	2023-2025*
Mme. Hager Elloumi	Lui - même	Membre	2023-2025*
M. Moneim Boussarsar	Lui - même	Membre	2023-2025*
M. Mondher Bouaziz	Lui - même	Membre	2023-2025*
M. Amenallah Ben Tmessek	Lui - même	Membre	2023-2025
M. Ammar Marzougui	Lui - même	Membre	2023-2025
M. Mohamed Marzougui	Lui - même	Membre	2023-2025*
M. Slaheddine Malouch	Lui - même	Membre	2022-2024**
M. Malek Ghenima	Lui - même	Membre	2022-2024**
M. Habib Ben Hadj Kouider	Lui - même	Membre	2022-2024**

* Faisant suite à l'acquisition du Bloc de Contrôle de 54,06% par la société Kilani Holding, le Conseil d'Administration s'est réuni le 10/05/2025 à l'effet de coopter de nouveaux administrateurs pour la durée restante du mandat de leurs prédécesseurs qui ont présenté leurs démissions à savoir : ATID Management (ex ATID Sicaf) représentée par Mr Hamdi Rzem Mr Nouri Chaabane, Mr Marwen Belkhouja, le Consortium des Immobilières Maghrébines représentée par Mr Hafedh Hachicha, Hôtel Palace représenté par Mr Wissem Missaoui et Mr Ridha Marzougui.

Il est à signaler que ledit Conseil d'Administration a prévu au niveau du projet de résolutions de la prochaine AGO, convoquée pour le 29/05/2025, la ratification de la nomination des nouveaux administrateurs susmentionnés.

** Les administrateurs indépendants et l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires ont été désignés par l'AGO du 02/06/2022.

Direction :

M. Moneim BOUSSARSAR : Directeur Général de la STA (Conseil d'Administration du 21/03/2023).

M. Marwen BELKHOJA : Directeur Général Adjoint de la STA (Conseil d'Administration du 21/03/2023).

Contrôle :

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet CHAABANE Représenté par M. Mohamed AFFES	Rue de la République Bardo 2000-Tunis	2023 - 2025*
Cabinet 3A CONSULTING Représenté par M. Housseem KALLEL	Bureau 1-4 1 ^{ère} étage du bloc B centre espace Tunis Montplaisir Tunis 1073	2023 - 2025*

* Désignés par l'AGO du 21/03/2023

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 20 000 000 dinars

- **Nombre total des droits de vote** : 2 000 000 droits de vote

- **Nombre total des titres** : 2 000 000 actions

- **Structure du capital de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » après l'acquisition du bloc de contrôle en date du 24 avril 2025 et celui du 28 avril 2025 par la société « KILANI Holding » :**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
KILANI Holding	1 081 223	10 812 230	54,06%	1 081 223	54,06%
Ammar MARZOUGUI	150 000	1 500 000	7,50%	150 000	7,50%
Mohamed MARZOUGUI	150 000	1 500 000	7,50%	150 000	7,50%
Amenallah BEN TEMESSEK	78 341	783 410	3,92%	78 341	3,92%
Moneim BOUSSARSAR	38	380	0,00%	38	0,00%
Nouri CHAABANE	10	100	0,00%	10	0,00%
Autres actionnaires	540 388	5 403 880	27,02%	540 388	27,02%
Total	2 000 000	20 000 000	100%	2 000 000	100%

4- Situation financière de la société :

4-1 Etats financiers individuels de la société STA arrêtés au 31 décembre 2024 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7356 mercredi 07/05/2025.

4-2 Indicateurs d'activité trimestriels de la société STA arrêtés au 31/03/2025 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7350 du lundi 28/04/2025.

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Hannibal Lease

Siège social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Léman - Les Berges Du Lac – Tunis

La Société Hannibal Lease a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 30 avril 2025, a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2024, un montant de dividende de 0,450 dinars par action sans franchise de retenue à la source.

Le détachement du dividende se fera le mercredi 28 mai 2025.

AVIS DES SOCIETES(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE CARTHAGE CEMENT

Siège social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'ambassade des Etats
Unis d'Amérique Lot HSC 1-4-3- Les jardins du lac2- 1053 Tunis

La Société CARTHAGE CEMENT porte à la connaissance des candidats au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires devant siéger dans son conseil d'administration pour les années 2025-2026-2027 que la date limite de réception des candidatures, initialement prévue pour le 19/05/2025 est reportée au 02/06/2025 et que les termes de références de l'avis d'appel à candidature publiés le 24 avril 2025 et de la relance de l'avis d'appel à candidatures publiés le 09/05/2029 restent inchangés.

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP HELION SEPTIM

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF n°58-2017 du 6 novembre 2017

Adresse : 17, rue du Libéria – 1002 Tunis

HELION CAPITAL, gestionnaire de FCP HELION SEPTIM, informe les porteurs de parts du fonds de la distribution d'un dividende unitaire brut de **7,197 dinars** au titre de l'exercice 2024.

La mise en paiement du dividende se fera à compter du vendredi **30/05/2025** auprès d'Héliion Capital sis au 17, rue du Libéria, 1002 Tunis.

Les porteurs de parts ont la possibilité de réinvestir le montant du dividende en parts du FCP HELION SEPTIM.

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP HELION MONEO

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF n°34-2010 du 22 septembre 2010

Adresse : 17, rue du Libéria – 1002 Tunis

HELION CAPITAL, gestionnaire de FCP HELION MONEO, informe les porteurs de parts du fonds de la distribution d'un dividende unitaire brut de **5,974 dinars** au titre de l'exercice 2024.

La mise en paiement du dividende se fera à compter du vendredi **30/05/2025** auprès d'Héliion Capital sis au 17, rue du Libéria, 1002 Tunis.

Les porteurs de parts ont la possibilité de réinvestir le montant du dividende en parts du FCP HELION MONEO.

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP HELION SEPTIM II

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF n°30-2022 du 10 novembre 2022

Adresse : 17, rue du Libéria – 1002 Tunis

HELION CAPITAL, gestionnaire de FCP HELION SEPTIM II, informe les porteurs de parts du fonds de la distribution d'un dividende unitaire brut de **7,559 dinars** au titre de l'exercice 2024.

La mise en paiement du dividende se fera à compter du vendredi **30/05/2025** auprès d'Héliion Capital sis au 17, rue du Libéria, 1002 Tunis.

Les porteurs de parts ont la possibilité de réinvestir le montant du dividende en parts du FCP HELION SEPTIM II.

AVIS DES SOCIETES(*)

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP HELION ACTIONS DEFENSIF
Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n°40-2010 du 3 novembre 2010
Adresse : 17, rue du Libéria – 1002 Tunis

HELION CAPITAL, gestionnaire de FCP HELION ACTIONS DEFENSIF, informe les porteurs de parts du fonds de la distribution d'un dividende unitaire brut de **2,899 dinars** au titre de l'exercice 2024.

La mise en paiement du dividende se fera à compter du vendredi **30/05/2025** auprès d'Héliion Capital sis au 17, rue du Libéria, 1002 Tunis.

Les porteurs de parts ont la possibilité de réinvestir le montant du dividende en parts du FCP HELION ACTIONS DEFENSIF.

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**Emprunt obligataire subordonné
"Attijari bank subordonné 2025-1"
Sans recours à l'appel public à l'épargne**

Attijari bank porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné "Attijari bank subordonné 2025-1" de 40 000 000DT, émis sans recours à l'appel public à l'épargne, ouvertes le 19/05/2025, ont été clôturées le 19/05/2025 pour un montant de **40 000 000 DT**.

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92		123,874	126,750	126,770
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		173,296	177,388	177,417
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99		142,702	146,146	146,170
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		155,522	159,426	159,455
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		147,960	151,240	151,265
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		152,977	157,073	157,102
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		141,042	144,038	144,058
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		57,434	58,828	58,837
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		42,283	43,418	43,425
10	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		143,750	147,470	147,496
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00		125,992	129,305	129,328
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98		125,576	128,855	128,878
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GREE	07/05/07		108,189	111,090	111,111
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24		100,604	103,273	103,292
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24		101,361	104,205	104,224
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
16	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		22,121	22,653	22,657
17	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		153,803	157,369	157,393
18	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		147,502	150,834	150,851
19	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		14,047	14,350	14,352
20	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		213,112	218,561	218,600
21	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		120,228	122,896	122,915
22	ATTUARI FCP OBLIGATAIRE	ATTUARI GESTION	23/08/21		125,088	128,123	128,145
23	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07		17,435	17,889	17,892
24	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23		110,791	113,854	113,876
25	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24		106,015	108,816	108,834
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE							
26	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		2,346	2,405	2,408
SICAV MIXTES							
27	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		76,296	79,454	79,455
28	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		158,301	166,823	166,859
29	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		114,137	126,250	126,182
30	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		131,813	134,736	134,757
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
31	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		167,736	180,300	180,045
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		628,033	663,929	663,259
33	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		149,426	147,979	148,144
34	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		208,817	211,790	211,990
35	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10		115,011	126,681	126,566
36	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11		162,164	172,267	172,192
37	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		191,263	203,107	203,318
38	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		174,699	185,345	185,461
39	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07		28,699	32,592	32,560
40	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		107,771	111,644	111,667
41	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,191	1,284	1,283
42	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,236	1,362	1,361
43	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25		-	100,867	100,882
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
44	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2 694,541	2 825,614	2 826,176
45	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		266,280	292,858	289,963
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		3,507	3,862	3,865
47	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		3,104	3,360	3,363
48	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		50,086	52,575	52,045
49	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,510	1,540	1,538
50	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,344	1,433	1,443
51	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,366	1,497	1,505
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		17,980	19,585	19,567
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		13,154	15,319	15,363
54	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		18,288	20,303	20,358
55	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23		5 750,273	6 153,187	6 166,638
SICAV ACTIONS							
56	UBCF-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00		105,131	118,559	119,167
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
57	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,424	1,640	1,651

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
				Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION								
SICAV OBLIGATAIRES								
58	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	114,248	116,640	116,658
59	AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/25	5,643	102,013	98,732	98,747
60	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	109,949	112,801	112,820
61	ATTUARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTUARI GESTION	01/11/00	19/05/25	6,241	107,369	103,331	103,345
62	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	113,029	115,458	115,475
63	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,635	111,410	111,430
64	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,621	108,157	108,174
65	CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	30/05/24	5,857	109,900	112,506	112,524
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	110,285	113,031	113,051
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	108,149	110,373	110,389
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	103,942	103,960
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,862	109,731	109,752
70	MAXULA INVES TISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	110,373	112,617	112,632
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/25	6,486	106,425	102,525	102,541
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	105,087	105,095
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	110,492	112,830	112,847
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	102,007	102,025
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/25	5,662	115,670	113,143	113,162
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,952	110,853	110,872
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	112,925	115,584	115,607
78	FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	104,607	104,623
79	FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	21/05/25	79,601	1 083,461	1 109,527	1 030,050
80	FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	21/05/25	684,035	10 779,263	11 072,126	10 390,033
81	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	15/05/25	5,990	105,974	102,797	102,814
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
82	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,308	114,240	114,383
83	FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	107,643	110,937	111,132
SICAV MIXTES								
84	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	69,397	72,891	72,955
85	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	121,639	139,939	139,912
86	SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	30/05/24	0,847	17,981	18,447	18,453
87	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	360,436	360,661
88	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 470,331	2 631,393	2 654,842
89	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	69,738	70,068	70,077
90	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	13/05/25	2,111	55,724	54,076	54,166
91	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	113,341	113,341
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
92	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,126	11,322	11,323
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	17,949	20,663	20,737
94	ATTUARI FCP CEA	ATTUARI GESTION	30/06/09	12/05/25	0,468	19,243	21,127	21,139
95	ATTUARI FCP DYNAMIQUE	ATTUARI GESTION	01/11/11	12/05/25	0,507	16,771	17,947	17,960
96	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	104,941	106,432	106,533
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	93,638	93,743
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	98,077	98,243
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	117,585	117,522
100	UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	112,208	112,609
101	FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	13,428	13,519
102	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	112,743	112,843
103	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	84,284	95,744	95,658
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	15/05/25	2,868	97,168	108,954	107,423
105	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	128,126	134,855	135,066
106	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	173,587	173,343
107	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	164,061	175,156	176,533
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	220,308	229,948	230,626
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	202,935	210,631	211,071
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	199,122	208,664	208,799
111	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	29,858	33,422	33,486
112	MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	11 819,107	11 835,141
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	En liquidation	En liquidation	En liquidation
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/25	4,633	104,448	116,260	112,635
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	5 640,928	6 077,364	6 087,058
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	12,244	12,297
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	181,073	193,677	194,737
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	12 473,115	13 812,931	13 841,908
119	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	21/05/25	450,839	11 297,464	12 339,052	11 928,404
120	FCP JAS MINS 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	10 590,242	10 600,681
121	MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	11 638,684	11 653,443
122	FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	10 606,537	10 626,320
123	FCP PROSPER + CEA	BTk CONSEIL	12/02/24	-	-	11,152	12,484	12,522
124	MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	120,145	120,419
125	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	107,145	106,939
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
126	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	129,208	133,738	133,898
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
127	FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 196,774	1 200,139

* OPCVM en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « Société Immobilière et Touristique -SIT-» et la « Société Régionale de Transport de Kairouan » ainsi que par la clôture de la liquidation de FCP SALAMETT PLUS et l'ouverture au public du FCP BNA CEA et des fonds de capital investissement « FCPR MAXULA EQUITY FUND », « FCPR STRATEGY FUND », « FCPR IKLAA » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

30.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAP"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue HédiNouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274

67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL -	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Sfax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83 Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
96Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA""- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
32	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
33	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

43	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
81	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

97	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
100	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
103	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
114	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
115	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
117	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis

64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

Informations Post AGO

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL-

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 avril 2025, la Compagnie Internationale de Leasing -CIL- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice 2024, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions et opérations spéciales signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes et relatives à l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2024 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reclasser au compte report à nouveau les réserves pour réinvestissement résultant des exercices antérieurs à 2022 pour un montant de 2.180.800 Dinars, devenues libres au cours de cette année, et totalement soumis à la retenue à la source conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices comme suit :

Résultat net 2024		19 862 846,979
Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :	207 020,776	
Total Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :		207 020,776
Report à nouveau (soumis à la R/S)	20 441 669,047	
Reserves reclassées (soumis à la R/S) (*)	2 180 800,000	
) Total Report à nouveau (soumis à la R/S)		22 622 469,047
:	Total	42 692 336,802
Dotation au fonds social		-1 000 000,000
Reserves pour Réinvestissements exonérés		-10 354 000,000
le Solde à affecter		31 338 336,802
ne Total des Dividendes à distribuer		-15 400 000,000
Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :	207 020,776	
Report à nouveau (soumis à la R/S)	15 731 316,026	
Total Report à nouveau		15 938 336,802

la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.

(*) : Voir cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de deux dinars et deux cent millimes (2,200 DT) par action, totalement soumis à la retenue à la source conformément à la réglementation en vigueur.

La date de détachement de ces dividendes est fixée pour le 28 avril 2025 et celle de la mise en paiement est fixée pour le mercredi 30 avril 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération du Comité d'Audit et du Comité des Risques créés conformément aux dispositions de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers à 36 000 DT par Comité au titre de l'exercice 2024.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant global des jetons de présence relatifs à l'exercice 2024, englobant les rémunérations des Comités, à 216 000 DT à répartir équitablement entre les différents membres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination faite par le Conseil d'Administration de M. Kamel LOUHAICHI en tant qu'administrateur indépendant, remplaçant Mme Lobna FEKI, et ce pour un mandat de 2 ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000D) et ce, avant la date de la tenue de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2025, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne également pouvoir au Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de déterminer, à la veille de l'émission, les modalités et les conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

	31 décembre		Variation	
	2024	2023	MONTANT	%
ACTIFS				
Caisses et avoirs auprès des banques	12 512 038	20 855 031	-8 342 993	-40,00%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	608 560 266	562 504 314	46 055 952	8,19%
Portefeuille-titres commercial	32 164 553	43 001 111	-10 836 558	-25,20%
Portefeuille d'investissement	49 608 109	43 432 167	6 175 942	14,22%
Valeurs Immobilisées	15 710 156	18 580 526	-2 870 370	-15,45%
Autres actifs	10 870 050	10 768 687	101 363	0,94%
TOTAL DES ACTIFS	729 425 172	699 141 836	30 283 336	4,33%

	31 décembre		Variation	
	2024	2023	MONTANT	%
PASSIFS				
Dettes envers la clientèle	7 172 206	5 573 892	1 598 314	28,68%
Emprunts et dettes rattachées	504 823 207	493 894 354	10 928 853	2,21%
Fournisseurs et comptes rattachés	73 080 792	64 636 998	8 443 794	13,06%
Autres passifs	26 346 783	22 465 107	3 881 676	17,28%
TOTAL DES PASSIFS	611 422 988	586 570 351	24 852 637	4,24%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	35 000 000	35 000 000	0	0,00%
Réserves	69 337 006	60 326 658	9 010 348	14,94%
Résultats reportés	16 386 873	20 285 791	-3 898 918	-19,22%
Actions propres	(2 721 695)	(3 040 964)	(319 269)	-10,50%
Total des capitaux propres	118 002 184	112 571 485	5 430 699	4,82%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	729 425 172	699 141 836	30 283 336	4,33%

III - L'état d'évolution des capitaux propres

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024									
(Montants exprimés en dinars)									
	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Actions propres	Compléments d'apport	Total
CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	35 000 000	3 500 000	51 292 250	5 371 556	20 648 690	19 862 847	(2 721 695)	448 536	133 402 184
Reclassement des réserves décidées par l'A.G.O du 22 Avril 2025			(2 180 800)		2 180 800				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 Avril 2025			10 354 000	1 000 000	8 508 847	(19 862 847)			-
Dividendes					(15 400 000)				(15 400 000)
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	35 000 000	3 500 000	59 465 450	6 371 556	15 938 337	0	(2 721 695)	448 536	118 002 184

IV-Liste des membres du Conseil d'administration

Nom /Raison sociale	Fonction	Représenté par	Mandat	Adresse	Activité
M. Mohamed BRIGUI	Président du Conseil d'Administration	Lui-même	2023-2025	Tunis	PDG Société Touristique OCEANA PDG Société Générale Financière
Tunisian Travel Service	Administrateur	M. Raouf NEGRA	2023-2025	Tunis	Directeur Administratif et Comptable du groupe TTS
Mme. Hela BRIGUI HAMIDA	Administrateur	Lui-même	2023-2025	Tunis	PDG Société « CIL IMMOBILIERE » PDG Société « CIL SICAR »
M. Habib BOUAZIZ	Administrateur	Lui-même	2023-2025	Tunis	Gérant de la société immobilière Ezzamni Administrateur à l'UIB
M. Sofiene HAJ TAIEB	Administrateur	Lui-même	2023-2025	Tunis	Directeur général de la société « La Française Investment Solutions »
M. Kilani ZIADI	Administrateur représentant des actionnaires minoritaires	Lui-même	2023-2025	Tunis	Retraité
M. Eymen ERRAIS	Administrateur Indépendant	Lui-même	2023-2025	Tunis	Enseignant universitaire Consultant en Risk Management auprès des bailleurs de fonds étrangers
M.Kamel LOUHAICHI	Administrateur Indépendant	Lui-même	2024-2025	Tunis	PDG de la Société <<CAP VALEUR>>

COMMUNIQUE DE PRESSE :

TELNET HOLDING

Siège Social : IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE

**APPEL A CANDIDATURE POUR LES POSTES D'ADMINISTRATEURS
INDEPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

1. Objet

Conformément à la réglementation en vigueur et notamment, l'article 38 du règlement général de la bourse tel que modifié par l'arrêté du ministre des finances en date du 15 Août 2019 ainsi que la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, la Société TELNET HOLDING lance un appel à candidature pour désigner deux administrateurs indépendants au sein de son Conseil d'Administration pour un mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices sociaux 2025, 2026 et 2027.

Le candidat, au poste d'administrateur indépendant, ne doit pas être actionnaire de la Société TELNET HOLDING et doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptée à ses fonctions, et satisfaire les conditions ci-après.

2. Conditions d'éligibilité

Chaque candidat éligible au poste d'administrateur indépendant au conseil d'administration de TELNET HOLDING doit remplir les conditions et les critères suivants :

- Etre une personne physique qui jouit de ses droits civils ;
- Satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans et ce, dans l'un des secteurs suivants : financier, IT, transformation énergétique et avec préférentiellement une exposition avérée à l'internationale ;
- N'avoir aucun intérêt direct ou indirect avec TELNET HOLDING, ses actionnaires ou ses administrateurs, ou une tierce partie de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel ;
- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature:

Directeur général, directeur général adjoint, ou salarié de TELNET HOLDING;

Président Directeur Général, directeur général, directeur général adjoint ou salarié d'une société appartenant au même groupe que TELNET HOLDING;

- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :

Directeur général, directeur général adjoint ou salarié de TELNET HOLDING;

Président Directeur Général, directeur général, directeur général adjoint ou salarié d'une société appartenant au même groupe que TELNET HOLDING;

- Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle TELNET HOLDING détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou est membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le Président du conseil, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de TELNET HOLDING, désigné en tant que tel, détient un mandat d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance ;
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller, client, fournisseur ou banquier de TELNET HOLDING ;
- Ne pas détenir de participation directe dans le capital social de TELNET HOLDING ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du directeur général, directeur général adjoint ou salarié de TELNET HOLDING;
- Ne pas être, en même temps, membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe ;
- Ne pas être Président Directeur Général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, Directeur Général Unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec TELNET HOLDING ou d'une société concurrente ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ; et
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

Par ailleurs, ne peuvent être candidat au poste d'administrateur indépendant au conseil d'administration de TELNET HOLDING :

- Les faillis pour une durée de cinq ans à compter de la date du jugement de mise en faillite ;
- Les personnes déclarées par jugement interdites de gérer ou diriger des sociétés, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des fonctions publiques ;
- Les personnes condamnées pour crime ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux règles régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce ;
- Le fonctionnaire au service de l'administration, sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle ;
- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée ;

- Les personnes ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent.

3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de la société TELNET HOLDING présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;
- Une fiche de candidature dûment remplie, selon le modèle figurant en **Annexe 1** au présent appel à candidature ;
- Une copie de la Carte d'Identité Nationale ;
- Le curriculum vitae du candidat ;
- Une déclaration sur l'honneur, selon le modèle figurant en **Annexe 2** au présent appel à candidature, dûment remplie et signé par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et par le présent appel à candidature ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature ; et
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents ci-dessus listés ou parvenus hors délai, ne sera pas pris en compte par la société TELNET HOLDING.

4. Date limite de dépôt de candidatures

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de TELNET HOLDING et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour les postes d'administrateurs indépendants au conseil d'administration de la société TELNET HOLDING » et parvenir (i) soit par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la société TELNET HOLDING situé au IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE, (le cachet de la poste faisant foi), (ii) soit déposée par porteur contre décharge au bureau d'ordre du siège social de la société TELNET HOLDING situé au IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE, au plus tard le Lundi 02 Juin 2025 à 17 heures, date limite de réception des candidatures

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu après la date limite de réception des candidatures ne sera pas pris en compte par la société TELNET HOLDING.

5. Choix des membres indépendants au conseil d'administration

Les candidats sont choisis par le comité de nomination après étude et évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans le présent avis d'appel à candidature et compte tenu de la satisfaction des conditions exigées en application du processus d'examen des candidatures mis en place par la société.

Les mandataires de justice assurent sous leur responsabilité les réunions du comité de nomination et valident le procès verbal de dépouillement.

La liste définitive des candidats sera approuvée par le conseil d'administration.

Les candidats retenus seront informés de leur sélection, vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

Lesdits membres indépendants seront élus, lors de la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, statuant sur l'exercice 2024.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :
- Téléphone : Fixe GSM
- E-mail :
- Profession/Activité :
- Formation académique du candidat :
.....
.....
.....
- Autres qualifications du candidat dans le domaine :
.....
- Mandats en cours dans d'autres conseils d'administration :
.....

Signature légalisée

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné :
- Nom & Prénom :
- N° CIN:
- Adresse :

Candidat à l'élection au poste d'un membre indépendant au sein du Conseil d'Administration de la société «TELNET HOLDING»,

Déclare formellement sur l'honneur :

Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales ainsi que les interdictions mentionnées au sein de l'appel à candidature ;

Répondre aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidature lancé par la société TELNET HOLDING; et

- Que les informations fournies dans mon curriculum vitae sont sincères et exactes.

Signature légalisée

COMMUNIQUE DE PRESSE :

TELNET HOLDING

Siège Social : IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRESENTANT
LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES**

1. Objet

Conformément à la réglementation en vigueur et notamment, l'article 38 du règlement général de la bourse tel que modifié par l'arrêté du ministre des finances en date du 15 Août 2019 ainsi que la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020, relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, la Société TELNET HOLDING lance un appel à candidature pour désigner un administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour un mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices 2025, 2026 et 2027.

A cet effet, la société TELNET HOLDING informe ses actionnaires que la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires aura lieu par voie d'élection lors de la tenue d'une Assemblée Générale Elective réunissant les actionnaires minoritaires qui sera convoquée dans ce sens par un communiqué de presse par avis publié au bulletin officiel du CMF et sur le site de la BVMT.

Par ailleurs, la société TELNET HOLDING informe ses actionnaires que la ratification de l'élection par l'Assemblée Générale Elective de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires aura lieu lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2024.

2. Conditions d'éligibilité

Les candidats éligibles au poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires doivent remplir les conditions et les critères suivants :

- Etre une personne physique qui jouit de ses droits civils ;
- Satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans et ce, dans l'un des secteurs suivants : financier, IT, transformation énergétique et avec préférentiellement une exposition avérée à l'internationale ;

- Justifier d'une participation individuelle dans le capital social de TELNET HOLDING ne dépassant pas 0,5 % ;
- N'avoir aucun intérêt direct ou indirect avec la société TELNET HOLDING, ses actionnaires autres que minoritaires ou ses administrateurs, de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel ;
- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature:
 - Directeur général, directeur général adjoint, ou salarié de TELNET HOLDING;
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint ou salarié d'une société appartenant au même groupe que TELNET HOLDING;
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Directeur général, directeur général adjoint, ou salarié de TELNET HOLDING;
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint ou salarié d'une société appartenant au même groupe que TELNET HOLDING;
- Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle TELNET HOLDING détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou est membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le Président du conseil, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de TELNET HOLDING, désigné en tant que tel, détient un mandat d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance ;
- Ne pas être, en même temps, membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe ;
- Ne pas être Président Directeur Général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, Directeur Général Unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec TELNET HOLDING ou d'une société concurrente ;
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller, client, fournisseur ou banquier de TELNET HOLDING;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ; et
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

Par ailleurs, ne peuvent être candidat au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires :

- Les faillis pour une durée de cinq ans à compter de la date du jugement de mise en faillite ;
- Les personnes déclarées par jugement interdites de gérer ou diriger des sociétés, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des fonctions publiques ;
- Les personnes condamnées pour crime ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux règles régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce ;
- Le fonctionnaire au service de l'administration, sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle ;
- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée ;
- Les personnes ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent.

3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de la Société TELNET HOLDING présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;
- Une fiche de candidature dûment remplie, selon le modèle figurant en *Annexe 1* au présent appel à candidature ;
- Une copie de la Carte d'Identité Nationale ;
- Le curriculum vitae du candidat ;
- Une déclaration sur l'honneur, selon le modèle figurant en *Annexe 2* au présent appel à candidature, dûment remplie et signé par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidature ;
- Une attestation du nombre d'actions détenues par le candidat justifiant le taux de participation dans le capital social de TELNET HOLDING. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé administrateur chez lequel les titres détenus sont inscrits en compte, ou par AFC, intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actionnaires de TELNET HOLDING, sis à Carré de l'Or Résidence EL KARAMA les jardins du LAC II, 1053 les berges du LAC Tunis.
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature ; et
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents ci-dessus listés ou parvenu hors délai, ne sera pas pris en compte par la société TELNET HOLDING.

4. Date limite de dépôt de candidatures

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de TELNET HOLDING et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires de la société TELNET HOLDING» et parvenir (i) soit par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la société TELNET HOLDING situé au IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE, (le cachet de la poste faisant foi), (ii) soit déposée par porteur contre décharge au bureau d'ordre du siège social de la société TELNET HOLDING situé au IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE, au plus tard le Lundi 02 Juin 2025 à 17 heures, date limite de réception des candidatures.

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu après la date limite de réception des candidatures ne sera pas pris en compte par la société TELNET HOLDING.

5. Processus d'examen des candidats :

Les candidats sont choisis par le comité de nomination après étude et évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans le présent avis d'appel à candidature et compte tenu de la satisfaction des conditions exigées en application du processus d'examen des candidatures mis en place par la société.

Les mandataires de justice assurent sous leur responsabilité les réunions du comité de nomination et valident le procès verbal de dépouillement.

La liste définitive des candidats sera approuvée par le conseil d'administration.

6. Choix du candidat

Dès la clôture de l'appel à candidature, la société TELNET HOLDING transmettra la liste préalable des candidats admis à concourir au Conseil du Marché Financier, pour avis.

Dans un délai maximum de dix (10) jours qui suivent la clôture de l'appel à candidature, TELNET HOLDING convoquera les actionnaires minoritaires en Assemblée Générale Elective. L'avis de convocation sera publié sur le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier et sur le site web de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, vingt et un (21) jours au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale Elective.

Ledit représentant sera élu, lors de la tenue de l'Assemblée Générale Elective.

L'élection de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires par l'Assemblée Générale Elective sera soumise à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur l'exercice 2024.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom :

.....

N° CIN:

.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone : FixeGSM.....

Email :.....

Profession/Activité :

.....

.....

Formation académique du candidat :

.....

.....

.....

Autres qualifications du candidat dans le domaine :

.....

Mandats en cours dans d'autres conseils d'administration :

.....

Signature légalisée

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné :

Nom & Prénom:

N° CIN:

Adresse :

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la société «TELNET HOLDING»,

Déclare formellement sur l'honneur :

- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales ainsi que les interdictions mentionnées au sein de l'appel à candidature de la société TELNET HOLDING ;
- Répondre aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et par l'appel à candidature de la société TELNET HOLDING ; et
- Que les informations fournies dans mon curriculum vitae sont sincères et exactes.

Signature légalisée

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

EURO-CYCLES.SA

Siège social: Z.I. Kalaa Kébira 4060 Sousse

La Société «EURO-CYCLES» publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme YOSRA CHELLY et M. AHMED EL KAFSI.

BILAN
(Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2024	2023
ACTIFS			
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs Immobilisés	2		
Immobilisations Incorporelles	2.1	91 930,048	91 930,048
Moins Amortissements		-91 388,679	-90 306,596
		541,369	1 623,452
Immobilisations Corporelles	2.2	30 803 308,101	29 252 575,019
Moins Amortissements		-13 433 347,121	-12 068 011,606
		17 369 960,980	17 184 563,413
Immobilisations Financières	2.3	174 800,000	217 850,000
Moins Provisions		0,000	0,000
		174 800,000	217 850,000
Total des actifs immobilisés		17 545 302,349	17 404 036,865
Autres actifs non courants		0,000	0,000
Total des actifs non courants		17 545 302,349	17 404 036,865
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	4.1	95 044 398,782	118 233 527,543
Moins Provisions		-1 766 319,498	-1 852 898,140
		93 278 079,284	116 380 629,403
Clients et Comptes Rattachés	4.2	26 136 876,559	12 498 669,093
Moins Provisions		-3 163 506,798	-3 546 605,864
		22 973 369,761	8 952 063,229
Autres actifs courants		4 906 195,588	9 307 294,342
Moins Provisions		0,000	0,000
	4.3	4 906 195,588	9 307 294,342
Placements & autres actifs financiers	4.4	3 032 092,279	106 308,226
Liquidités & Equivalents de liquidités	4.5	13 455 135,495	7 949 759,835
Total des actifs courants		137 644 872,407	142 696 055,035
TOTAL DES ACTIFS		155 190 174,756	160 100 091,900

BILAN

(Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2024	2023
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	5		
Capital social		9 801 000,000	9 801 000,000
Réserves		980 100,000	980 100,000
Résultats reportés		40 657 327,682	38 243 177,683
Total des capitaux propres avant résultat		51 438 427,682	49 024 277,683
Résultat de l'exercice		10 427 936,451	5 354 449,999
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>		61 866 364,133	54 378 727,682
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants	6		
Emprunts	6.1	7 861 995,349	6 008 371,150
Provisions		0,000	280 838,991
Total des passifs non courants		7 861 995,349	6 289 210,141
Passifs courants	7		
Fournisseurs et comptes rattachés	7.1	20 428 551,328	12 658 818,554
Autres passifs courants	7.2	12 988 765,922	14 816 697,605
Autres passifs financiers	7.3	51 691 838,577	59 046 823,919
Concours bancaires	7.4	352 659,447	12 909 813,999
Total des passifs courants		85 461 815,274	99 432 154,077
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		93 323 810,623	105 721 364,218
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		155 190 174,756	160 100 091,900

Etat de Résultat

(Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2024	2023
Produits d'exploitation	8.1		
Revenus	8.1.1	119 631 189,641	109 209 273,356
Autres produits d'exploitation	8.1.2	2 809 041,863	4 223 900,153
Production immobilisée		0,000	0,000
Total des produits d'exploitation		122 440 231,504	113 433 173,509
Charges d'exploitation	8.2		
Variation des stocks des PF et des encours	-	4 023 459,362	5 238 306,900
Achats de marchandises consommées	-	-	-
Achats d'approvisionnements consommés	-	78 774 397,849	86 101 288,260
Charges de personnel	-	7 527 814,192	7 097 155,193
Dotations aux amort. et aux provisions	-	3 137 356,456	6 657 289,021
Autres charges d'exploitation	-	9 919 485,526	8 459 486,463
Total des charges d'exploitation		- 103 382 513,385	- 103 076 912,037
Résultat d'exploitation		19 057 718,119	10 356 261,472
Charges financières nettes	8.3	-6 202 238,823	-6 919 949,325
Produits des placements	8.4	582 151,989	1 023 559,427
Autres gains ordinaires	8.5	102 628,401	1 371 882,083
Autres pertes ordinaires		-1,052	-70 468,558
Résultat des activités ordinaires avant impôt		13 540 258,634	5 761 285,099
Impôt sur les bénéfices	8.6	-2 829 383,800	-406 835,100
Résultat des activités ordinaires après impôt		10 710 874,834	5 354 449,999
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-282 938,383	0,000
Résultat net de l'exercice		10 427 936,451	5 354 449,999
Effets de modifications comptables (net d'impôt)		0,000	0,000
Résultats après modifications comptables		10 427 936,451	5 354 449,999
Résultat par action		1,064	

Etat de flux de trésorerie (Exprimé en Dinars)

	Notes	2024	2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	9.1		
Résultat net		10 427 936,451	5 354 449,999
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		3 132 737,096	6 617 689,021
*Reprise Provisions	-	2 516 836,197	- 3 877 776,362
*Plus-value de cession d'immo Corp&Incorp			
* Variation des :			
- stocks		23 189 128,761	40 227 380,947
- créances	-	13 638 207,466	8 651 398,752
- autres actifs		4 401 098,754	962 494,712
- fournisseurs et autres dettes		6 046 785,898	- 11 959 808,164
* Plus ou moins-values de cession			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		31 042 643,297	45 975 828,905
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	1 550 733,082	- 3 059 267,771
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	2 925 784,053	- 66 182,000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		43 050,000	161 064,000
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement		-4 433 467,135	-2 964 385,771
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Placements			- 29 089,637
Dividendes et autres distributions	-	2 940 300,000	- 9 801 000,000
Encaissements provenant des emprunts		100 289 220,239	93 774 038,726
Remboursement d'emprunts	-	105 895 566,189	- 130 140 397,110
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement		-8 546 645,950	-46 196 448,021
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			
VARIATION DE TRESORERIE		18 062 530,212	-3 185 004,887
Trésorerie au début de l'exercice		-4 960 054,164	-1 775 049,277
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9.2	13 102 476,048	-4 960 054,164

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 1 – SYSTEME COMPTABLE ET FISCAL

1.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « EURO-CYCLES » est une entité du droit tunisien opérant dans le secteur d'industrie, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales du 03 Novembre 2000 tel qu'il a été modifié et complété par la législation et la réglementation applicable aux sociétés faisant appel public à l'épargne et notamment la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 relative à la réorganisation du marché financier telle qu'elle été subséquentement amendée et complétée,

Les comptes de la société " EURO-CYCLES " sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état de flux de trésoreries et les notes annexes,

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2024 reprennent à titre comparatif les données comptables arrêtées au 31 Décembre 2023.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité de la société " EURO-CYCLES" est tenue par moyen informatique.

La société " EURO-CYCLES" utilise les normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers. Aucune divergence n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus par ladite société.

1.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société " EURO-CYCLES", sont établis en Dinar Tunisien.

1.4. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIES ETRANGERES

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en Dinar Tunisien moyennant leur conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et les gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou de la dette libellées en monnaie étrangère sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

Les soldes des créances et des dettes de la société " EURO-CYCLES "arrêtés au 31 Décembre 2024, libellés en devise sont convertis pour leur contre-valeur en dinars, sur la base du cours de change à la date de la clôture du mois de Décembre 2024, soit **1 € = 3,3209 TND** et **1 \$ = 3,1845 TND**. En application de la Norme Comptable Tunisienne « **NC 15 Norme comptable relative aux**

opérations en monnaies étrangères », les pertes et gains de change en résultant sont constatés en résultat de l'exercice.

1.5. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs couts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire et en fonction de la durée de vie probable des immobilisations.

La valeur résiduelle dégagée, le cas échéant à la fin de la période d'utilisations des immobilisations est considéré comme non significative.

Les immobilisations ayant une valeur inférieure à **500 TND** sont amorties intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Logiciel	33,33 %
- Site Web	33,33 %
- Construction	5 %
- Matériel et outillage industriels	15 %
- Matériel de transport	20 %
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 %
- Mobilier et matériel de bureau	20 %
- Equipements du bloc social	20 %
- Matériel informatique	33,33 %
- Matériel à statut juridique particulier	25% & 33,33 %

1.6. REVENU

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- La société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir

Les revenus sont nets de remises et réductions commercial consenties par la société.

1.7. VALORISATION DES STOCKS

Les stocks des matières premières et fournitures liées ainsi que les stocks des autres approvisionnements sont évalués au cout moyen pondéré après chaque nouvelle réception et ce sans tenir compte des pertes de change provenant des acquisitions des stocks facturées dans une monnaie étrangère.

Les produits finis ont été valorisés à leurs coûts de production.

La société a opté pour la méthode de l'inventaire intermittent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société EURO-CYCLES a procédé à une révision de sa méthode d'estimation de la provision pour dépréciation des stocks de matières premières et consommables, afin de refléter plus fidèlement la valeur nette de réalisation de ses stocks conformément aux principes du Système Comptable des Entreprises (SCE) tunisien.

Ce changement intervient dans un souci de meilleure adéquation avec la réalité économique des stocks détenus par la société, et a été approuvé par le comité d'audit. La nouvelle méthode distingue désormais deux grandes familles de stocks selon leur nature et leur durée de détention :

- 1- **Stocks périssables** : Cette catégorie comprend notamment les poudres, liquides, papiers (décors), plastiques (pneus et chambres à air). Des seuils de durée de détention ont été définis pour estimer la perte de valeur, avec des taux de provision allant jusqu'à 100 % selon l'ancienneté.
- 2- **Stocks non périssables** : Il s'agit principalement d'articles métalliques standards utilisés dans la production. La provision pour cette catégorie n'est plus estimée sur la base de la durée de détention mais repose sur le suivi théorique et l'inventaire physique annuel des articles mis en rebut, indépendamment de leur date d'entrée en stock.

La société a décidé, conformément au principe de prudence, de provisionner intégralement les articles identifiés comme mis en rebut, même si certains peuvent être réparés et réutilisés.

Ce changement constitue **un changement d'estimation comptable**, appliqué **de manière prospective**, conformément aux normes en vigueur. L'impact de cette nouvelle méthode a été comptabilisé dans les charges de l'exercice en cours. Il a permis une meilleure appréciation des pertes potentielles liées à l'obsolescence ou à la détérioration des stocks, sans effet rétroactif sur les exercices précédents.

Par contre pour les produits finis, la société a maintenu la même méthode d'estimation de la provision qui se base sur la valeur d'articles spécifiques en stocks lié aux clients douteux .

1.8. REGIME FISCAL

I- A partir de l'exercice 2024, les bénéfices réalisés par la société « EURO-CYCLES-SA » sont devenus imposables à l'impôt sur les sociétés au taux de 20% avec un minimum légal de 0.2% du CA TTC.

II- La société « EURO-CYCLES » est soumise au paiement des droits et taxes suivants :

- La TCL au taux de 0,1% sur le chiffre d'affaires provenant de l'exportation et ce à partir du 1^{er} janvier 2014,
- Droits et taxes relatifs aux véhicules automobiles de tourisme,
- Taxe unique de compensation sur les transports routiers.

III-La loi n 48-2024 du 09 Décembre 2024, portant loi de finances pour l'année 2025 a institué une contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat de taux 2% sur les bénéfices servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés due par les grandes entreprises dont le chiffre d'affaires annuel HT au titre de l'année 2023 est égal ou supérieur à 20 millions de dinars.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

2.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (EN TND)

Les immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2024 un montant net de **541,369 TND** contre **1 623,452 TND** au 31 décembre 2023, et elles sont détaillées comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Logiciels	89 529,548	89 529,548
Site Web	2 400,500	2 400,500
VB IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	91 930,048	91 930,048
Amortissements immob incorporelle	91 388,679	90 306,596
VN DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	541,369	1 623,452

2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (EN TND)

Les immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2024 un montant net de **17 369 960,980 TND** contre **17 184 563,413 TND** au 31 décembre 2023, et elles sont détaillées comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Terrain	3 189 845,637	3 189 845,637
Construction	10 501 739,801	10 488 910,281
Matériel industriel	5 182 694,986	5 158 694,986
Outillage industriel	331 034,250	325 295,750
Matériel de transport	2 518 473,831	2 518 473,831
AAI divers	2 149 187,816	1 682 070,058
Mobilier& matériel de bureau	213 003,574	213 003,574
Équipement du bloc social	53 965,933	53 965,933
Matériels informatique	412 895,722	400 888,792
Divers aménagements sidi Bouali	88 481,124	88 481,124
Construction en cours	6 161 985,427	5 132 945,053
Valeurs brutes	30 803 308,101	29 252 575,019
Amortissements immob corp	13 433 347,121	12 068 011,606
Valeurs nettes	17 369 960,980	17 184 563,413

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2024

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2023
	V. brute au 31/12/2023	Acquisitions & ajouts 31/12/2024	Reclassements & Cessions 31/12/2024	V. brute au 31/12/2024	C. Amort. au 31/12/2023	Dotations 31/12/2024	Reprises 31/12/2024	C. Amort. au 31/12/2024	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)-(3)	(5)	(6)	(7)	(7)=(5)+(6)-(7)	
- Logiciels	89 529,548	0,000	-	89 529,548	87 906,096	1 082,083		88 988,179	541,369
- Site web	2 400,500	-	-	2 400,500	2 400,500	-	-	2 400,500	0,000
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	91 930,048	0,000	0,000	91 930,048	90 306,596	1 082,083	0,000	91 388,679	541,369
- Terrain	3 189 845,637	0,000		3 189 845,637	-	-	-	-	3 189 845,637
- Constructions	10 488 910,281	12 829,520	-	10 501 739,801	3 781 184,116	527 313,557	-	4 308 497,673	6 193 242,128
- Matériel industriel	5 158 694,986	24 000,000		5 182 694,986	4 548 915,122	336 727,982		4 885 643,104	297 051,882
- Outillage industriel	325 295,750	5 738,500		331 034,250	291 954,911	13 811,153		305 766,064	25 268,186
- Matériel de transport	2 168 610,362	0,000	135 646,000	2 304 256,362	1 578 416,259	175 116,322		1 753 532,581	415 077,781
- Installations générales, A. & A. divers	1 682 070,058	467 117,758		2 149 187,816	1 124 686,551	166 170,133		1 290 856,684	858 331,132
- Mobilier et matériel de bureau	213 003,574	0,000		213 003,574	202 613,973	4 107,794		206 721,767	6 281,807
- Equipement du bloc social	53 965,933	0,000		53 965,933	53 965,932	0,000		53 965,932	0,001
- Matériel informatique	400 888,792	12 006,930		412 895,722	362 615,356	24 855,993		387 471,349	25 424,373
- Matériel de transport à statut juridique particulier	349 863,469	0,000	-135 646,000	214 217,469	109 567,422	42 843,421		152 410,843	197 452,626
-divers aménagement local sidi Bouali	88 481,124	0,000		88 481,124	14 091,964	74 389,160		88 481,124	0,000
- Construction en cours	5 132 945,053	1 029 040,374	-	6 161 985,427	-	-		0,000	6 161 985,427
TOTAL IMMO. CORPORELLES	29 252 575,019	1 550 733,082	0,000	30 803 308,101	12 068 011,606	1 365 335,515	0,000	13 433 347,121	17 369 960,980
TOTAL GENERAL	29 344 505,067	1 550 733,082	0,000	30 895 238,149	12 158 318,202	1 366 417,598	0,000	13 524 735,800	17 370 502,349

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES (EN DT)

Les immobilisations financières totalisent au 31 décembre 2024 un montant de **174 800,000 TND** contre **217 850,000 TND** au 31 décembre 2023, elles sont détaillées comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Participation « TUNINDUSTRIES »	99 900,000	99 900,000
Participation « AFRICA PACK»	32 000,000	32 000,000
Prêts aux personnels à plus d'un an	0,000	40 050,000
Cautionnement	42 900,000	45 900,000
TOTAL	174 800,000	217 850,000

- **PARTICIPATION « TUNINDUSTRIES »**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 correspond à la participation de la société « EURO-CYCLES » dans le capital de la société « TUNINDUSTRIES », société à responsabilité limitée, totalement exportatrice.

Cette participation concerne 7 992 parts sociales, soit 99,9% du capital de la société « TUNINDUSTRIES ».

- **PARTICIPATION « AFRICA PACK »**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 correspond à la participation de la société « EURO-CYCLES » dans le capital de la société « AFRICA PACK SARL », société à responsabilité limitée, partiellement exportatrice.

Cette participation concerne 320 parts sociales, soit 1% du capital de la société « Africa Pack »

NOTE 4 - ACTIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2024 un solde de **137 644 872,407 TND** contre un solde de **142 696 055,035 TND** au 31 décembre 2023 s'analysant ainsi comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Stocks	95 044 398,782	118 233 527,543
Clients et Comptes Rattachés	26 136 876,559	12 498 669,093
Autres actifs courants	4 906 195,588	9 307 294,342
Placements et autres actifs financiers	3 032 092,279	106 308,226
Liquidités et Equivalents de Liquidités	13 455 135,495	7 949 759,835
TOTAL BRUT	142 574 698,703	148 095 559,039

➤ Provisions stock	1 766 319,498	1 852 898,140
➤ Provisions clients	3 163 506,798	3 546 605,864
TOTAL NETS	137 644 872,407	142 696 055,035

4.1. STOCKS

Les valeurs nettes de stocks s'élèvent à la clôture de l'exercice 2024 à **93 278 079,284 TND** contre un solde net de **116 380 629,403 TND** pour l'exercice 2023 dont le détail se présente comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
<u>I-Stock des matières premières et fournitures liées</u>	<u>82 492 835,826</u>	<u>108 977 287,000</u>
• Matières premières	80 332 216,430	106 757 471,000
• Peintures	1 182 833,345	1 260 987,000
• Décors	977 786,051	958 829,000
Provision pour dépréciation	-1 766 319,498	-1 770 048 ,758
Valeur comptable nette (a)	80 726 516,328	107 207 238,242
<u>II-Stock Autres approvisionnements</u>	<u>1 372 434,549</u>	<u>1 196 484,000</u>
• Emballages	1 372 434,549	1 196 484,000
Provision pour dépréciation	0	-21 405 ,943
Valeur comptable nette (b)	1 372 434,549	1 175 078,057
<u>III-Stock en transit des matières premières et fournitures liées: (c)</u>	<u>9 090 211,870</u>	<u>1 921 953,926</u>
Valeur Comptable nette : (a)+ (b)+ (c)	91 189 162,747	110 304 270,225
<u>IV- Stock des Produits</u>	<u>1 573 609,318</u>	<u>2 689 454,308</u>
• Produits finis	1 573 609,318	2 689 454,308
Provision pour dépréciation	0,000	-61 443,439
Valeur comptable nette (d)	1 573 609,318	2 628 010,869
<u>V-Stock en transit des Produits finis (e)</u>	<u>515 307,219</u>	<u>3 448 348,309</u>
Valeur Comptable nette (d)+(e)	2 088 916,537	6 076 359,178
Valeur comptable nette des Stocks (a+b+c+d+e)	93 278 079,284	116 380 629,403

4.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente un solde net au 31 Décembre 2024 de **22 973 369,761 TND** contre un solde net de **8 952 063,229 TND** au 31 Décembre 2023 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Clients ordinaires	22 973 369,761	8 952 063,229
Clients douteux ou litigieux	3 163 506,798	3 546 605,864
Total BRUT	26 136 876,559	12 498 669,093
PV pour dépréciation des clients	-3 163 506,798	-3 546 605,864
TOTAL	22 973 369,761	8 952 063,229

4.2.1 Clients ordinaires :

Cette rubrique présente un solde brut au 31 Décembre 2024 de **22 973 369,761 TND** contre un solde brut de **8 952 063,229 TND** au 31 Décembre 2023 enregistrant ainsi une variation positive d'un montant de **14 021 306,532 TND** se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
HALFORDS LIMITED	16 910 267,806	3 863 112,863
DEPORTICA	1 024 038,768	642 665,608
ATALA S.P.A ITALY	953 086,013	988 498,570
GO OUTDOORS	936 348,311	91 373,740
MANUFACTURE FRANCAISE DU CYCLES	906 361,315	2 789 496,753
CONOR SPORTS S.A	694 649,228	0,000
ZELVEGIAN BROS	402 808,565	0,000
KS CYCLING	385 408,252	0,000
YOAC GROUP	306 026,331	0,000
GROUPE TANDEM FALCON	276 058,573	0,000
DENVER	49 448,201	0,000
Autres clients	128 868,398	42 836,701
MODELO CONTINENTE	0,000	81 346,691
BIKE ANY	0,000	162 622,787
RODEO CYCLES CANADA	0,000	161 345,001
MERCURE INTERNATIONAL OF MONACO	0,000	128 764,515
TOTAL	22 973 369,761	8 952 063,229

4.2.2 Clients Douteux :

Cette rubrique présente un solde brut au 31 Décembre 2024 de **3 163 506,797 TND** contre un solde brut de **3 546 605,869 TND** se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
MOLHO	3 025 822,036	3 089 419,970
podilatoupoli	104 866,004	104 866,004
CREANCE YOAC	0,000	320 725,465
MOORE LARGE	32 818,757	31 594,430
TOTAL	3 163 506,797	3 546 605,869
Provisions pour créances douteuses	-3 163 506,798	-3 546 605,864

Les créances de ces clients douteux ont été totalement provisionnées sur l'exercice 2024.

4.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisant **4 906 195,588 TND** au 31 décembre 2024 se répartissent comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Personnel avance et acompte	118 650,000	0,000
Fournisseurs avances et acomptes	1 038 322,751	485 153,635
Etat impôts et taxes	2 813 313,946	3 185 890,708
Produit à recevoir	0,000	1 773 674,850
Débiteurs divers	756 781,497	3 034 971,521
Charges constatées d'avance	179 127,394	827 603,628
TOTAL	4 906 195,588	9 307 294,342

4.4. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente un solde de **3 032 092,279 TND** au 31 décembre 2024 contre un solde de **106 308,226 TND** au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
PLACEMENT A COURT TERME	3 000 000,000	0,000
Echéance à moins d'un an sur prêt NC	0,000	76 082,000
FCP CAPITAL	32 092,279	30 226,226
TOTAL	3 032 092,279	106 308,226

4.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise un solde de **13 455 135,495 TND** au 31 décembre 2024, contre **7 949 759,835 TND** au 31 décembre 2023 :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
-------------	---------------	---------------

Banques	13 206 997,063	7 695 300,052
Régies d'avance et accréditifs	244 086,150	249 216,450
Caisse	3 755,218	4 499,859
Autres organismes financiers	297,064	743,474
TOTAL	13 455 135,495	7 949 759,835

4.5.1 BANQUES :

Cette rubrique présente un solde de **13 206 997,063 TND** au 31 décembre 2024 contre un solde de **7 695 300,052 TND** au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
STB 15922/7 DT	118 647,413	0,000
STB 8900531/978-EURO	0,031	0,031
AMEN BANK DT	729 606,750	6 114 313,865
AMEN BANK USD	7 952 171,054	915 836,028
AMEN BANK EUROS	222 488,179	0,000
STB USD 245/840	287 191,203	68 222,647
STB EUROS 227/978	27 184,721	13 202,708
UIB DINARS 12404	65 739,580	0,000
UIB USD 000672	406 682,707	27 862,093
UIB EUROS 000671	262 795,769	162 173,214
STB USD 2708840	25,506	25,506
ATB DINARS	278 241,409	0,000
ATB DOLLARS	1 679 802,350	278 391,526
ATB EUROS	701 736,689	19 815,895
B H DOLLARS	5 575,518	81 992,361
BH EUROS	0,000	8 605,223
Q.N.B	4 824,445	4 858,955
BANQUE DE TUNISIE USD	321 905,565	0,000
BANQUE DE TUNISIE EUR	142 378,174	0,000
TOTAL	13 206 997,063	7 695 300,052

NOTE 5 CAPITAUX PROPRES

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2024 à **61 866 364,133 TND** contre **54 378 727,682 TND** au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
-------------	---------------	---------------

Capital social	9 801 000,000	9 801 000,000
Réserves	980 100,000	980 100,000
Résultat reporté	40 657 327,682	38 243 177,683
Résultat de l'exercice	10 427 936,451	5 354 449,999
TOTAL	61 866 364,133	54 378 727,682

* Suivant le procès-verbal de l'AGO du 20 Juin 2024, l'assemblée générale ordinaire a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2023 ainsi que les résultats reportés comme suit :

- Bénéfice exercice 2023 : 5 354 449,999 TND
- Résultats reportés 2023 : 38 243 177,683 TND

Résultat distribuable : **43 597 627,682 TND**

- Dividendes en dinar tunisien : (0.300 DT/action) -2 940 300,000 TND

Résultats reportés après affectation **40 657 327,682TND**

5.1. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Modifications comptable	Résultat de l'exercice	Total des capitaux Propres
	1	2	3	4	5	(1)+(2)+(3)+(4)+(5)
♠ Solde au 31 Décembre 2023	9 801 000	980 100	38 243 178	0	5 354 450	54 378 728
- Affectation du résultat 2023			5 354 450		-5 354 450	0
- Augmentation de Capital	0		0			0
- Réserves légales						0
- Distribution des dividendes			-2 940 300			-2 940 300
- Résultat de au 31 Décembre 2024					10 427 936	10 427 936
♠ Solde au 31 Décembre 2024	9 801 000	980 100	40 657 328	0	10 427 936	61 866 364

NOTE 6-PASSIFS NON COURANTS

Au 31 décembre 2024 le solde de cette rubrique est de **7 861 995,349 TND** se détaille comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Emprunts	7 861 995,349	6 008 371,150
Provisions pour risques et charges	0,000	280 838,991
TOTAL	7 861 995,349	6 289 210,141

6.1 Emprunts à plus d'un an

Cette rubrique présente au 31 décembre 2024 un solde de **7 861 995,349 TND** se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Emprunt à plus d'un an	7 814 125,196	5 885 479,639
Emprunt Leasing	47 870,153	122 891,511
TOTAL	7 861 995,349	6 008 371,150

NOTE 7 PASSIFS COURANTS

Au 31 décembre 2024, les passifs courants présentent un solde de **85 461 815,274 TND** contre un solde de **99 432 154,077 TND** au 31 décembre 2023, dont le détail se présente comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Fournisseurs et comptes rattachés	20 428 551,328	12 658 818,554
Autres passifs courants	12 988 765,922	14 816 697,605
Autres passifs financiers	51 691 838,577	59 046 823,919
Concours bancaires	352 659,447	12 909 813,999
TOTAL	85 461 815,274	99 432 154,077

7.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2024 un solde de **20 428 551,328 TND** contre **12 658 818,554 TND** au 31 Décembre 2023, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Fournisseurs d'exploitation	18 597 972,134	9 478 886,551

Fournisseurs effets à payer	1 798 998,674	2 902 965,427
Fournisseurs d'immobilisations	31 580,520	239 170,576
Fournisseurs factures non parvenues	0,000	37 796,000
Total	20 428 551,328	12 658 818,554

7.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisant au 31 décembre 2024 un solde de **12 988 765,922 TND**, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Client avance et acompte	2 979 872,396	5 509 126,386
Etat impôts et taxes	3 861 149,297	1 559 977,251
Personnel rémunérations dues	826 168,271	679 049,763
CNSS	472 781,694	455 721,423
Créditeurs divers	549 382,711	454 991,174
Charges à payer	2 960 991,909	1 923 783,779
Dividendes à payer	1 338 419,644	4 234 047,829
TOTAL	12 988 765,922	14 816 697,605

7.3 AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2024 un solde de **51 691 838,577 TND contre 59 046 823,919 TND** au 31 Décembre 2023 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Emprunts liés au cycle d'exploitation	50 135 688,337	58 193 431,043
Echéances à moins d'un an	1 207 099,616	609 327,059
Intérêts courus	349 050,624	244 065,817
TOTAL	51 691 838,577	59 046 823,919

7.4 CONCOURS BANCAIRES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2024 un solde de **352 659,447 TND** contre **12 909 813,999 TND** au 31 Décembre 2023, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
STB 15922/7 DT	0,000	5 030 460,503
AMEN Bank EUROS	0,000	597,780
STB 219745	969,989	926,189
UIB DINARS 12404	0,000	42,734
ATB DINARS	0,000	3 993 405,063
B H DINARS	77 428,122	3 884 381,730
BANQUE DE TUNISIE TND	274 261,336	0,000
TOTAL	352 659,447	12 909 813,999

NOTE 8 - ETAT DE RESULTAT

L'analyse comparative des états de résultat des exercices 2024 et 2023 se présente comme suit :

8.1. REVENUS :

Le détail de cette rubrique se présente au 31 décembre 2024 comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Revenus	119 631 189,641	109 209 273,356
Autres produits	2 809 041,863	4 223 900,153
TOTAL	122 440 231,504	113 433 173,509

8.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est passé de **109 209 273,356 TND** à la clôture de l'exercice 2023 à **119 631 189,641 TND** au 31 décembre 2024, enregistrant ainsi une augmentation de **10 421 916,285 TND**, soit **(+9.54 %)** qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Ventes Vélos	109 469 670,390	100 641 976,142
Vente accessoires	10 129 901,651	8 550 107,214
Ventes des produits résiduels	31 617,600	17 190,000
TOTAL	119 631 189,641	109 209 273,356

8.1.2 Autres Produits

Les autres produits d'exploitation sont passés de **4 223 900,153 TND** à la clôture de 2023 à **2 809 041,863 TND** au 31 décembre 2024 enregistrant une diminution de **1 414 858,290 TND**

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Loyers bâtiment à TUNINDUSTRIE	32 413,500	30 870,000
Frais administratifs à TUNINDUSTRIE	186 896,476	186 896,477
Reprise sur provision Stock Matières premières	1 852 898,140	861 703,584
Reprise sur provision clients et comptes et rattaches	663 938,057	3 016 072,778
Transfert des charges convertisseurs	72 895,690	128 357,314
TOTAL	2 809 041,863	4 223 900,153

8.2. CHARGES D'EXPLOITATION

Au 31 décembre, les charges d'exploitation sont de l'ordre de **103 382 513,385 TND**, contre un solde de **103 076 912,037 TND** au 31 décembre 2023, ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
<u>Variation stocks PF et encours</u>	<u>4 023 459,362</u>	<u>-5 238 306,900</u>
Variation stocks PF et encours	1 090 418,272	-1 789 958,591
VARIATION DES STOCKS PRODUITS FINIS EN TRANSIT	2 933 041,090	-3 448 348,309
<u>Achat matières consommés :</u>	<u>78 774 397,849</u>	<u>86 101 288,260</u>
• Achat MP	52 437 854,973	36 009 321,628
• Achat emballage	4 465 901,169	3 483 637,632
• Achat décors	903 493,249	692 355,427
• Variation stock MP	19 360 576,999	47 976 838,847
• Variation emballage	-175 950,549	-611 990,000
• Variation Décors	-18 957,051	-1 899 161,000
• Achats non stockés des matières et fournitures	1 375 408,383	1 125 092,375
• Rabais, remises, ristournes obtenues sur achats	426 070,676	-674 806,649
<u>Charges de personnel :</u>	<u>7 527 814,192</u>	<u>7 097 155,193</u>
• Charge de personnel	6 392 453,250	5 919 695,416
• Charges sociales légales	945 047,818	934 192,647
• Autres charges	190 313,124	243 267,130
<u>Dotations aux amorts et prov :</u>	<u>3 137 356,456</u>	<u>6 657 289,021</u>
• Dot immob incorporelle	1 082,083	5 396,944
• Dot immob corporelle	1 365 335,515	1 317 654,077
• Dot aux provisions pour dep clients et comptes rattachés	0,000	3 441 739,860
• Dot aux provisions pour risques charges d'exploitation	4 619,360	39 600,000
• Dot aux provisions pour dépréciation de stocks	1 766 319,498	1 852 898,140
<u>Autres charges d'exploitation</u>	<u>9 919 485,526</u>	<u>8 459 486,463</u>
• Charges locatives	100 840,336	151 260,504
• Entretiens et réparations	458 793,609	354 370,205
• Primes d'assurances	242 056,221	352 755,948
• Etudes et recherches	617 168,555	127 237,441
• Transports et autres services extérieurs	4 975 178,566	4 184 742,054
• Commissions sur ventes	1 189 317,538	1 029 339,184
• Rémunérations d'intermédiaires	304 177,781	293 596,593
• Publicités	47 764,019	177 591,828
• Transports / achats	20 993,411	10 626,446
• Divers	19 529,047	13 818,627

• Réceptions, voyages et déplacements	151 517,659	218 521,536
• Frais de télécommunications	71 083,260	56 708,788
• Commissions bancaires	493 686,840	659 134,239
• Charges diverses ordinaires	323 942,958	245 090,406
• Etats, impôts et taxes	884 435,726	584 692,664
• Autres charges liées à une modification comptable	19 000,000	0,000
TOTAL	103 382 513,385	103 076 912,037

8.3. CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2024 un solde de **6 202 238,823 TND** contre un solde de **6 919 949,325 TND** au 31 Décembre 2023 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Intérêts des emprunts	4 360 784,731	5 218 617,817
Intérêts des comptes courant	1 340 031,504	1 539 333,416
Pertes de change	2 024 049,229	2 568 987,283
Gains de change	-1 522 626,641	-2 406 989,191
TOTAL	6 202 238,823	6 919 949,325

8.4. PRODUITS DES PLACEMENTS ET PRODUITS FINANCIERS

Les produits des placements et financiers d'une valeur de **582 151,989 TND** au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Produits des participations TUNINDUSTRIE	499 500,000	999 000,000
Intérêts créditeurs sur ccb	80 785,936	22 725,790
PRODUITS FCP CAPITAL PLUS	1 866,053	1 833,677
TOTAL	582 151,989	1 023 559,467

8.5. AUTRES GAINS ORDINAIRES

Cette rubrique d'une valeur de **102 628,401 TND**, s'analyse au 31 décembre 2024 comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Produits divers ordinaires	26 878,878	1 249 288,450

Gains Ordinaires	75 749,523	122 593,633
TOTAL	102 628,401	1 371 882,083

8.6 IMPOTS SUR LES BENEFICES

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Impôts sur les bénéfices	2 829 383,800	406 835,100
Total	2 829 383,800	406 835,100

NOTE 9 - ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

9.1. VARIATION DES ELEMENTS DU BFR

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Stocks	23 189 128,761	40 227 380,947
Clients et comptes rattachés	-13 638 207,466	8 651 398,752
Autres actifs courants	4 401 098,754	962 494,712
Fournisseurs et comptes rattachés et autres dettes	6 046 785,898	-11 959 808,164

9.2. TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2024

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2023
Liquidités et Equivalents de Liquidités	13 455 135,495	7 949 759,835
-Concours bancaires	-352 659,447	-12 909 813,999
	13 102 476,048	-4 960 054,164

NOTE 10 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	Montant 2024	Charges	Montant 2024	Soldes	31/12/2024	31/12/2023
Revenus et autres produits d'exploitation	119 631 189,641	Achats Consommés	78 774 397,849			
Production stockée Production immobilisée	-4 023 459,362					
Autres produits	2 809 041,864					
Total	118 416 772,143	Total	78 774 397,849	Production	118 416 772,143	118 671 480,409
Production	118 416 772,143	Achats Consommés	78 774 397,849	Marge sur cout Matières	39 642 374,294	32 570 192,149
Marge commerciale		Autres charges externes	9 035 049,800			
Marge sur coût matière	39 642 374,294					
Autres Charges d'exploitation						
Total	39 642 374,294	Total	9 035 049,800	Valeur Ajoutée Brute	30 607 324,494	24 695 398,350
Valeur Ajoutée Brute	30 607 324,494	Impôts et taxes	884 435,726			
		Charges de personnel	7 527 814,192			
Total	30 607 324,494	Total	8 412 249,918	Excédent Brut D'exploitation	22 195 074,576	17 013 550,493
Excédent brut d'exploitation	22 195 074,576	Charges ordinaires	1,052			
Autres produits ordinaires	102 628,400	Charges financières	6 202 238,823			
Produits financiers	582 151,989	Dotations aux amortissements et aux prov	3 137 356,456			
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	2 829 383,800			
Total	22 879 854,965	Total	12 168 980,131	Résultat des activités Ordinaires après IS	10 710 874,834	5 354 449,999
Résultat positif des activités ordinaires après Impôt	10 710 874,834					
		Eléments Extraordinaires (Contribution conjoncturelles 2%)	282 938,383			
Total	10 710 874,834	Total	0,000	Résultat net après modification comptable	10 427 936,451	5 354 449,999

NOTE 11 – TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Liste des comptes de charges par nature	Montant des charges par nature au 31/12/2024	Ventilation					Total
		Coût des ventes	Activité administrative	Activité de distribution	Charges financières	Autres charges	
- Variation des stocks des P.F et des encours	-4 023 459,362	-4 023 459,362	-	-	-	-	-4 023 459,362
- Achats consommés	-78 774 397,849	-78 774 397,849	-	-	-	-	-78 774 397,849
- Charges de personnel	-7 527 814,192	-5 269 469,934	-2 186 830,023	-71 514,235	-	-	-7 527 814,192
- Dotations aux amort. et aux provisions	-3 137 356,456	-2 536 866,430	-176 633,168	-423 856,857	-	-	-3 137 356,456
- Autres charges d'exploitation	-9 919 485,526	-1 190 338,263	-879 858,366	-7 074 577,077	-238 067,653	-536 644,167	-9 919 485,526
- Charges financières nettes	-6 202 238,823	-	-	-	-6 202 238,823	-	-6 202 238,823
- Autres pertes ordinaires nettes	-1,052	-	-	-	-	-1,052	-1,052
Total	-109 584 753,260	-91 794 531,839	-3 243 321,557	-7 569 948,169	-6 440 306,476	-536 645,219	-109 584 753,260

NOTE 12 - OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2024, la société « EURO-CYCLES » a conclu diverses transactions avec des parties liées.

Toutes les transactions ont été réalisées aux conditions du marché.

Sociétés	Solde	Note	Achats	Ventes	Produit de participation	Participation	Règlements	Solde
	Au		Au	Au	Au	Au	Au	Au
	31/12/2023		2024	2024	2024	2024	2024	31/12/2024
	(1)		(2)	(3)			(4)	(1) +(2) +(3) +(4)
- Fournisseur TUNINDUSTRIES	4 529 608		9 479 581				-9 131 313	4 877 876
- Compte débiteurs divers TUNINDUSTRIES	3 018 580			219 310	499 500		-2 997 000	740 390
- Fournisseur AFRICA PACK	37 796		2 862 268				-2 900 064	0
-Fournisseur MDS AGIL Hergla	15 096		376 973				-355 100	36 969
TOTAL	7 601 080		12 718 823	219 310	499 500	0	-15 383 477	5 655 236

NOTE 13 – NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 Décembre 2024, les engagements hors bilan de la société « Euro-cycles » sont :

I- ENGAGEMENTS DONNES

I.1 Engagements bancaires donnés

Banques	Engagement	Montant en DT	Hypothèque	Superficie en m²	Rang
STB	CREDIT DE GESTION : Accréditifs + F import	30 337 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	1 ^{er}
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5 909	1 ^{er}
			Nantissement sur outillage et matériel dont le total s'élève 2 662 154 TND Nantissement sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fond de commerce sis à la Z.I KALAA KEBIRA Sousse		
UIB	CREDIT DE GESTION :	10 000 000,000	Nantissement en rang utile sur le matériel de 2 662 154 DT	6 424	utile
			Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063 Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062 Totalité du TF N° 40017	5 909	utile
AMEN BANK	CREDIT DE GESTION :	26 000 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063 Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	6 424 5 909	utile utile
	CREDIT LONG TERME :	6 000 000,000	Totalité du Lot 43 TF 40017	5792	1er rang
BH BANK	CREDIT DE GESTION :	30 500 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5909	utile
BT BANK	CREDIT DE GESTION :	14 000 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063 Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062 Totalité du Lot 43 (ancien lot 27) TF 201920	6 424 5 909 5 792	utile utile 2eme rang
	CREDIT MOYEN TERME :	3 750 000,000	Nantissement sur le fonds de commerce		utile

I.2 Engagements donnés au profit des sociétés du groupe

Une caution solidaire est donnée par la société mère EUROCYCLE au profit de sa filiale TUNINDUSTRIES détaillée comme suit :

Banques	Engagement	Montant en DT	
UIB	Crédit de gestion	2 100 000	caution
UIB	Crédit à moyen Terme d'investissement	4 202 000	caution
STB	Crédit de gestion	5 000 000	Hypothèque Immobilière
STB	Crédit à moyen Terme d'investissement	2 500 000	Hypothèque Immobilière

**RAPPORT GENERAL SUR
LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Mes dames et Messieurs les Actionnaires de la

Société « **EURO-CYCLES – SA** »

Zone industrielle Kalaa Kébira, Sousse ;

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mes dames et Messieurs les Actionnaires ;

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **EURO-CYCLES – SA** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de **155 190 174,756 TND**, un bénéfice net de **10 427 936,451 TND**, des capitaux avant affectation du résultat de l'exercice de **61 866 364,133 TND** et une variation positive de trésorerie de **18 062 530.212 TND**.

OPINION

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

PARAGRAPHE D'OBSERVATION

A partir du mois d'AOUT 2024 et jusqu'à la date de la rédaction de notre rapport, La société Euro cycles fait l'objet d'un contrôle effectué par les services de l'inspection douanière portant sur les opérations d'exportations des vingt dernières années ainsi que sur les justificatifs de rapatriements des recettes en devises.

A la date de notre rapport, la direction a entrepris les démarches nécessaires et procéder à la régularisation des documents concernés auprès des autorités douanières compétentes à hauteur de 90% des titres d'export objets de contrôle. Aucun redressement financier significatif n'a été notifié à ce jour. Cette régularisation a également permis de mettre à jour les attestations de rapatriement des devises auprès de la banque domiciliataire, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, des mesures correctives ont été mises en place, notamment le renforcement du suivi documentaire des opérations d'exportation et l'instauration de nouvelles procédures de contrôle interne visant à éviter la survenance de situations similaires à l'avenir.

Cette situation n'a pas remis en cause la régularité et la sincérité des états financiers arrêtés à cette date.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société « EURO-CYCLES – SA » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société « EURO-CYCLES – SA » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre

- Des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Sousse, le 30/04/2025

Les commissaires aux comptes

YOSRA CHELLY

AHMED EL KAFSI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société

« EURO-CYCLES » SA

Zone industrielle Kalaa Kébira, Sousse

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A-Conventions et opérations nouvellement conclues ou réalisées au cours de l'exercice 2024 :

A.1 Opérations réalisées avec la société « TUNINDUSTRIES »

1- Au cours de l'exercice 2024, la société « EURO-CYCLES – SA » a réalisé des opérations d'achats de matières premières auprès de la société « TUNINDUSTRIES-SARL » pour un montant total de **9 479 581,033 TND** se répartissant comme suit :

Opérations	Montant en TND
ACHATS ASSISES	2 106 285,370
ACHATS ROUES	7 373 295,663
Total	9 479 581,033

Le compte fournisseur « TUNINDUSTRIES » présente au 31 Décembre 2024 un solde créditeur de **4 877 876,232 TND**.

2- Au titre de l'exercice 2024, la société « Euro-cycles » a :

- donné en location des locaux à usage industriels à la société « TUNINDUSTRIES » pour un loyer annuel de **32 413,500 TND**.
- facturé des frais administratifs pour un montant global de **186 896,477 TND**.
- comptabilisé des revenus de participations pour un total de **499 500 TND** suivant PV AGO du 16/05/2024 au titre des dividendes distribués par la société TUNINDUSTRIES.

Le compte débiteur divers « TUNINDUSTRIES » présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de **740 390,383 TND**.

A.2 Opérations réalisées avec « MDS AGIL HERGLA »

Au cours de l'exercice 2024, la société « EURO-CYCLES -SA » a réalisé des opérations d'achats de carburants et des frais d'entretien véhicules auprès de la société « MDS AGIL HERGLA » pour un total de **376 973,101 TND**.

Le compte fournisseur « MDS AGIL HERGLA » présente au 31 décembre 2024, un solde créditeur de **36 969,499 TND**.

A.3 Opérations réalisées avec la société « AFRICA PACK-SARL »

1- Au cours de l'exercice 2024, la société « EURO-CYCLES – SA » a réalisé des opérations d'achats d'emballages auprès de la société « AFRICA PACK-SARL » pour un montant total de **2 862 268,485 TND**.

Le compte fournisseur « AFRICA PACK-SARL » présente au 31 décembre 2024 un solde zéro.

B- Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

B-1 : Les obligations et engagements de votre société envers ses dirigeants à savoir le président du conseil d'administration, le directeur général, et le directeur général adjoint ont été fixé par le PV du conseil d'administration du 07/01/2020 pour le président du conseil d'administration et le directeur général et par le contrat de travail du 04/07/2005 pour le directeur général adjoint.

Au cours de l'exercice 2024, les rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants ont été réalisés en respectant les décisions sus indiqués détaillés comme suit :

- o **Au profit du président du conseil d'administration**
 - Une rémunération annuelle brute de **150 000 TND**.
- o **Au profit du directeur Général**
 - Un salaire brut de **369 434,576 TND** y compris les avantages en natures.
- o **Au profit du directeur général adjoint**
 - Un salaire brut de **142 152,489 TND** y compris les avantages en natures ;
 - Un intéressement sur le résultat net de l'exercice 2024 décidé par le conseil d'administration du 08/03/2024 pour un montant de **485 000,000 TND**.

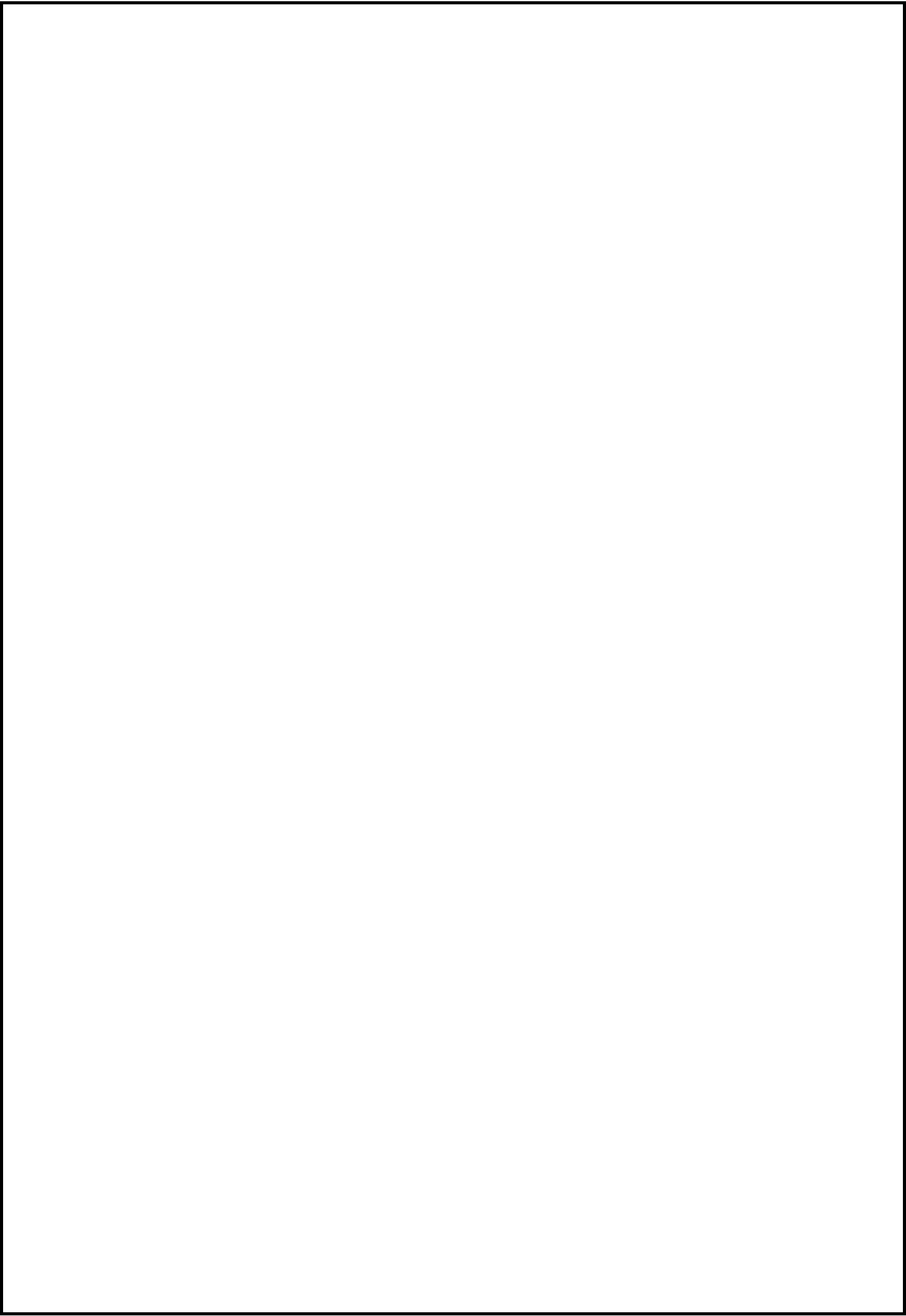
B-2 Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 20 Juin 2024, les membres du conseil d'administration ont bénéficié chacun d'un montant brut de **8 750 TND** comme jetons de présence au titre de l'année 2023.

Sousse, le 30/04/2025

Les commissaires aux comptes

YOSRA CHELLY

AHMED EL KAFSI



FCP VALEURS AL KAOOTHER
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 31 Décembre 2024

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion :

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FCP VALEURS AL KAOOTHER, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état du résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **1 077 934 DT**, un actif net de **1 058 243 DT** et un résultat bénéficiaire de **97 143 DT**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de FCP VALEURS AL KAOOTHER, ainsi que sa performance financière et ses mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du FCP VALEURS AL KAOOTHER conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire de FCP VALEURS AL KAOOTHER. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le gestionnaire de FCP VALEURS AL KAOUTHER est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire de FCP VALEURS AL KAOUTHER qu'il incombe d'évaluer la capacité du fond à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes professionnelles publiées par l'Ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

Conformément aux dispositions de l'Article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons procédé à la vérification de la conformité de la composition du fonds avec les objectifs énoncés par le prospectus d'émission et le règlement intérieur ainsi que la vérification de la valeur liquidative. Ces informations n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

Tunis, le 24 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2024

Unité : Dinar Tunisien

	Note	31/12/2024	31/12/2023
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE TITRE			
ACTIONS, VALEUR ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES		802 597	700 975
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		34 306	63 731
	AC1	836 902	764 706
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES			
PLACEMENTS MONETAIRES	AC2 (a)	150 919	152 160
DISPONIBILITES	AC2 (b)	86 076	51 605
	AC2	236 996	203 765
CREANCE D'EXPLOITATION	AC3	4 036	0
TOTAL ACTIF		1 077 934	968 471
<u>PASSIF</u>			
OPERATEURS CREDITEURS	PA1	15 754	2 848
AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	3 936	3 924
TOTAL PASSIF		19 690	6 772
<u>ACTIF NET</u>			
CAPITAL	CP1	1 046 838	945 276
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE	CP2	11 406	16 423
TOTAL ACTIF NET		1 058 243	961 699
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		1 077 934	968 471

ETAT DE RESULTAT
Exercice clos le 31 décembre 2024
Unité : Dinar Tunisien

	NOTES	31/12/2024	31/12/2023
REVENNUS DU PORTEFEUILLE TITRES	PR1	42 262	36 097
REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	10 095	7 683
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		52 356	43 780
CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	35 567	20 173
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		16 789	23 607
AUTRES CHARGES	CH2	5 383	7 180
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 406	16 427
REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		0	-3
SOMMES CAPITALISABLE DE L'EXERCICE		11 406	16 424
REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		0	3
VARIATION DES PLUS (OU MOINS) VALUES POTENTIELLES SUR TITRES		86 219	-24 982
PLUS (OU MOINS) VALUES REALISEES SUR TITRES		944	26 239
FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		-1 426	-861
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		97 143	16 823

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**Exercice clos le 31 décembre 2024****Unité : Dinar Tunisien**

	31/12/2024	31/12/2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	97 143	16 823
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 406	16 427
VARIATION DES PLUS (OU MOINS) VALUES POTENTIELLES SUR TITRES	86 219	-24 982
PLUS (OU MOINS) VALUES REALISEES SUR TITRES	944	26 239
FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	-1 426	-861
TRANSACTION SUR LE CAPITAL		
SOUSCRIPTION	0	1 064
CAPITAL	0	1 012
REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-11	40
REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS	11	15
REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0	-3
RACHAT	-599	-651
CAPITAL	-616	-607
REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0	-35
REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS	0	-9
DROITS DE SORTIE	17	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	96 543	17 236
ACTIF NET		
DEBUT DE L'EXERCICE	961 700	944 464
FIN DE L'EXERCICE	1 058 243	961 700
Nombre de parts		
DEBUT DE L'EXERCICE	9 201	9 197
FIN DE L'EXERCICE	9 195	9 201
VALEUR LIQUIDATIVE	115,089	104,521
TAUX DE RENDEMENT	10,111%	1,780%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PRESENTATION DU FONDS :

« FCP VALEURS AL KAOUTHER » est un fonds commun de placement islamique de type capitalisation appartenant à la catégorie des fonds mixtes.

Il est destiné au public qui cherche en plus des avantages de la gestion collective, la garantie de la conformité du placement aux règles de finance islamique admise par le comité de contrôle charaïque.

Ce fonds a été créé le 16 Août 2010 à l'initiative de « Tunisie Valeurs » et de « Amen Bank ».

Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, le 17 Mars 2010.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 1 000 parts de 100 DT chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de sa date de constitution.

Le dépositaire de ce fonds est l'Amen Bank. Le gestionnaire est Tunisie Valeurs Asset Management.

Le distributeur est Tunisie Valeurs.

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable tunisien et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Les états financiers comportent :

- Le bilan ;
- L'état de résultat ;
- L'état de variation de l'actif net ;
- Les notes aux états financiers.

NOTE 2 : PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE :

La comptabilité de « FCP VALEURS AL KAOUTHER » est tenue au moyen informatique permettant notamment la préparation des documents suivants :

- Journaux des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;
- Balance générale ;
- Etats financiers.

NOTE 3 : EXERCICE SOCIAL :

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le ^{er} Janvier et se termine le 31 Décembre de chaque année.

NOTE 4 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur

valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs peuvent être résumés comme suit :

4.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les revenus des obligations et valeurs assimilées émises selon les principes de la finance islamique et des placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus en net de retenues à la source.

4.2 Evaluation des placements en actions admises à la cote :

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la valeur de clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours moyen en bourse à la date du 31 Décembre 2023 ou à la date antérieure la plus récente. Toutefois, suite aux problèmes rencontrés par la société Syphax Airlines, les actions Syphax Airlines ont été évaluées à une valeur nulle.

4.3- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées émises selon les principes de la finance Islamique :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs assimilées sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur du marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente.
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent.

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des obligations du fonds commun de placement « FCP VALEURS AL KAOUTHER » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 décembre 2024, au coût amorti (compte tenu l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).

4.4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

4.5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 5 : REGIME FISCAL :

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements de capitaux mobiliers, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20 %. Ces revenus sont portés au niveau de l'état de résultat en net de retenues à la source.

NOTE 6 : ORIENTATION DE PLACEMENT :

Le FCP VALEURS AL KAOUTHER étant un fonds de capitalisation, son principal objectif serait de réaliser un rendement supérieur à 4% par an. En application du décret N° 2001-2278 du 25 septembre 2001, portant application des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPC, la structure du fonds est composée par :

- Minimum de 50% de l'actif en actions de sociétés cotées en bourse,
- Maximum de 30% de l'actif en placement monétaires,
- 20% de l'actif en liquidités.

NOTES 7 : NOTES AU BILAN ET A L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- PORTEFEUILLE TITRE :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

		Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	Plus ou Moins value latente	Intérêts Courus	% Actif net
Code ISIN	Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés <i>Actions admises à la cote</i>		695 002	802 597	107 594		75,84%
TN0007550015	CITY CARS	6 600	64 304	83 173	18 869		7,86%
TN0007670011	DELICE HOLDING	6 000	76 311	97 578	21 267		9,22%
TN0007410012	ENNAKL AUTOMOBILES	4 267	45 330	45 409	80		4,29%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING	10 376	73 031	96 549	23 518		9,12%
TN0007610017	SAH LILAS	10 000	92 096	101 170	9 074		9,56%
TNQPQXRODTH8	SAM	16 749	71 369	97 479	26 110		9,21%
TN0007630015	SOTIPAPIER	9 500	56 279	51 547	-4 732		4,87%
TN0006560015	SOTUVER	7 500	44 273	95 190	50 917		9,00%
TN0007560014	SYPHAX AIRLINES	2 702	25 228	0	-25 228		0,00%
TN0007720014	TELNET HOLDING	7 730	46 658	46 326	-332		4,38%
TN0007720014	UNIMED	12 500	100 124	88 175	-11 949		8,33%
	Obligations, Valeurs assimilées		32 000	34 306		2 306	3,24%
	<i>Obligations selon les principes de la finance Islamique</i>						
TN0007200017	WIFAK BANK 2022-2 CATF	400	32 000	34 306		2 306	3,24%
	TOTAL		727 002	836 902	107 594	2 306	79,08%

Les plus ou moins-values potentielles arrêtées au 31 Décembre 2024 se détaillent comme suit :

Elément	Montant en DT
Plus-value potentielle arrêtée au 31 Décembre 2023	21 375
Variation des plus ou moins-values latentes relatives à l'exercice 2024	-86 219
Plus-value latente arrêtée au 31 Décembre 2024	-64 844

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2024 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
- Actions cotées	143 060
- Obligations	0
TOTAL	143 060

Les sorties du portefeuille titres se détaillent comme suit :

	Coûts d'acquisition	Prix de Cession / Remboursement	Plus-values Réalisées
- Actions et droits rattachés	127 657	127 741	83
- Obligations	48 000	48 000	0
TOTAL	175 657	175 741	83

La variation du portefeuille titres en coût d'acquisition se présente comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition
Portefeuille au 31/12/2023	739 599
Acquisition actions cotées	143 060
Acquisition obligations	0
Cessions actions cotées	-127 657
Anuités Obligations	-48 000
Portefeuille au 31/12/2023	707 002

AC2- PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS :

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent au 31/12/2024 à 236 996DT et sont composés de :

	31/12/2024	31/12/2023
Placements monétaires (a)	150 919	152 160
Disponibilités (b)	86 076	51 605
TOTAL	236 996	203 765

AC2 (a) – PLACEMENTS MONETAIRES :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	Placements	Rendement Net au 31/12/2024	Total	% de l'actif net
Placement « Albaraka » 7,99% 27/11/2024	150 000	919	150 919	14,26%
TOTAL	150 000	919	150 919	14,26%

AC2 (b) – LES DISPONIBILITES :

Les disponibilités s'élèvent à 86 076 DT au 31/12/2024 contre un solde de 51 605 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
AMEN BANK	85 797	51 010
BANQUE ZITOUNA	91	91
AL BARAKA	188	504
TOTAL	86 076	51 605

AC3- CREANCE D'EXPLOITATION :

Les créances d'exploitation affichent un solde de 4 036 DT au 31/12/2024 contre un solde nul au 31/12/2023.

PA 1- OPERATEURS CREDITEURS :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération fixe du gestionnaire	268	241
Commission de performance du gestionnaire	12 760	0
Rémunération du distributeur	1 231	1 107
Rémunération du dépositaire	1 496	1 500
TOTAL	15 754	2 848

PA 2- AUTRES CREDITEURS DIVERS :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Redevances CMF	90	81
Rémunération du CAC	3 846	3 843
TOTAL	3 936	3924

CP1- CAPITAL :

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice 2024, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2023

Montant	945 276
Nombre de titres	9 201
Nombre de porteurs de parts	11

Souscriptions réalisées

Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre de nouveaux porteurs de parts	0

Rachats effectués

Montant	-616
Nombre de titres rachetés	6
Nombre de porteurs de parts sortants	0

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	86 219
Plus-values réalisées sur cessions de titres	8 634
Moins-values réalisées sur cessions de titres	-7 690
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	16 423
Commission / transactions	-817
CTB / transactions	-609
Régularisation des sommes non distribuables	11
Régularisation des sommes capitalisables de l'exercice clos	-11
Droit de sortie	17

Capital au 31-12-2024

Montant	1 046 838
Nombre de titres	9 195
Nombre de porteurs de titres	11

CP2 – SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE :

Les sommes capitalisables correspondent aux résultats capitalisables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste s'élève à 11 406 DT et se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat capitalisable de l'exercice	11 406	16 427
Régularisation des sommes capitalisable de l'exercice		
* sur les souscriptions	0	-3
* sur les rachats	0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	11 406	16 423

PR 1- REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Revenus des actions et valeurs assimilées	38 927	30 458
SAH LILAS	3 833	3 003
CITY CARS	8 250	6 844
EURO CYCLES	-	2 800
SOTIPAPIER	1 880	-
ONE TECH HOLDING	2 594	1 816
UNIMED	-	2 907
SOTUVER	4 125	4 713
DELICE HOLDING	4 620	2 000
CEREALIS	-	-
SAM	8 375	6 375
SMART TUNISIE	5 250	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	3 335	5 640
TOTAL	42 262	36 097

PR2- LES REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à 10 095 DT contre un solde de 7 683 DT au 31/12/2023 et correspond aux revenus des placements "Albaraka" nets de la retenue à la source libératoire.

CH 1 – CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS :

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire, calculées conformément au règlement intérieur du FCP VALEURS AL KAOUTHER.

Le total de ces charges s'élève au 31/12/2024 à 35 567 DT contre un total de 20 173 DT au 31/12/2023, et se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération fixe du gestionnaire	3 010	2 849
Commission de performance du gestionnaire	12 760	-1 731
Rémunération du distributeur	13 847	13 106
Rémunération du dépositaire	5 950	5 950
TOTAL	35 567	20 173

CH2 – AUTRES CHARGES :

Le solde de ce poste s'élève à 5 383 DT au 31 Décembre 2024 contre un solde de 7 180 DT au 31 Décembre 2023, et se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération du CAC	3 723	3 588
Redevances CMF	1 009	957
Autres (frais bancaires et droit de timbre)	651	2 636
TOTAL	5 383	7180

NOTE 8 : AUTRES INFORMATIONS

i. Données par part et ratios pertinents :

	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Revenus des placements	5,694	4,758	4,713	3,581	2,858
Charges de gestion des placements	3,868	-2,193	- 2,629	- 2,14	- 2,101
Revenu net des placements	1,825	2,566	2,085	1,441	0,757
Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	0,585	-0,780	- 0,614	- 0,456	- 0,431
Résultat d'exploitation (1)	1,240	1,785	1,471	0,985	0,326
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,001	0,000	0,006
Sommes capitalisables de l'exercice	1,240	1,785	1,472	0,985	0,332
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	9,376	-2,715	- 4,882	0,763	3,564
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,102	3,157	8,697	1,057	- 4,872
Frais de négociation de titres	-0,155	-0,398	- 0,305	- 0,190	- 0,181
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	9,324	0,043	3,510	1,63	- 1,489
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	10,564	1,828	4,981	2,615	- 1,163
Droits de sortie	0,001	0,000	0,078	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	9,326	0,043	3,588	1,630	- 1,489
Régularisation du résultat non distribuable	0,001	0,001	- 0,277	0,000	0,134
Sommes non distribuable de l'exercice	9,327	0,044	3,311	1,630	- 1,355
Valeur liquidative	115,089	104,521	102,693	97,909	95,294
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	3,52%	2,11%	2,45%	2,22%	2,21%
Autres charges / actif net moyen	0,53%	0,75%	0,57%	0,47%	0,45%
Résultat capitalisable de l'exercice / actif net moyen	1,13%	1,72%	1,37%	1,02%	0,34%
Actif net moyen	1 009 252	957 028	987 886	982 959	966 896

ii. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de « FCP Valeurs AL KAOUTHER » est confiée à « Tunisie Valeurs Asset Management », ayant remplacé « Tunisie Valeurs Asset Management » à partir du 01/01/2022.

Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,25% HT calculée sur la base de l'actif net.

La distribution et la gestion administrative et comptable du FCP VALEURS CEA sont confiées à TUNISIE VALEURS. En rémunération de ces services, TUNISIE VALEURS perçoit une commission de distribution de 1,15% (HT) l'an calculée sur la base de l'actif net.

« AMEN BANK », assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,05% HT de l'actif net avec un minimum de cinq milles dinars et un maximum de quinze mille dinars hors taxes.

iii. Structure de l'actif

La structure du fonds commun de placements « FCP VALEURS AL KAOUTHER » est composé au 31/12/2024 par :

74,64% de l'actif en actions et droits rattachés ;

3,18 % de l'actif en obligations émises selon les principes de la finance islamique

21,99% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités.

بسم الله الرحمن الرحيم
والصلاة والسلام على أشرف المرسلين

التقرير السنوي لهيئة الرقابة الشرعية لصندوق التوظيف الجماعي الكوثر
عن السنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2024

حضرات السيدات والسادة مساهمي صندوق التوظيف الجماعي الكوثر، المحترمين، السلام عليكم ورحمة
الله وبركاته
أما بعد،

يسعدنا أن يعرض عليكم التقرير الشرعي لنشاط صندوق التوظيف الجماعي الكوثر وذلك بعد مراجعتنا
للوثائق المعروضة علينا للسنة المالية 2024 والمتمثلة في القوائم المالية المعدة من الجهات المختصة، إلى
جانب تقرير التدقيق الشرعي الداخلي وما طلبناه من القائمين على الصندوق من إيضاحات.
وعلى هذا الأساس، نعتقد أن التدقيق الذي قمنا به يوفر لنا أساساً معقولاً لإبداء الرأي.

لذا، فإن أعضاء الهيئة يفيدونكم بما يلي:

- أولاً: إن ثقة ما تضمنته الوثائق المقدمة للهيئة ومدى مطابقتها للواقع، من مشمولات أصحابها،
- ثانياً: إن المعاملات التي أجراها صندوق التوظيف الجماعي الكوثر، خلال السنة المالية المنتهية في
2024/12/31 تمت وفق أحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها،
- ثالثاً: إن إخراج الزكاة تقع على مسؤولية المساهمين.

نسأل الله تعالى أن يوفق القائمين على هذه المؤسسة لمزيد التآلق والنجاح.

أعضاء هيئة الرقابة الشرعية:

السيدة رنيم الفقيه أحمد

السيد محمد صالح فراد

السيد منير التلي

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EURO-CYCLES.SA

Siège social: Siège social: Z.I. Kalaa Kébira 4060 Sousse

La Société «EURO-CYCLES » publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tel qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mme YOSRA CHELLY et M. AHMED EL KAFSI.

Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)

Exercice clos le 31 Décembre

	Notes	2024	2023
ACTIFS			
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs Immobilisés	3		
Immobilisations Incorporelles		92 280,048	92 280,048
➤ Moins Amortissements		-91 738,679	-90 656,596
	3.1	541,369	1 623,452
Immobilisations Corporelles		36 979 259,167	35 428 526,085
➤ Moins Amortissements		-15 636 074,490	-13 880 413,214
	3.1	21 343 184,677	21 548 112,871
Immobilisations Financières		74 900,000	117 950,000
➤ Moins Provisions		0,000	0,000
	3.2	74 900,000	117 950,000
Total des actifs immobilisés		21 418 626,046	21 667 686,323
Autres actifs non courants		0	0
Total des actifs non courants		21 418 626,046	21 667 686,323
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	4		
		99 281 653,654	124 048 716,509
➤ Moins Provisions		-1 906 328,890	-1 905 970,119
	4.1	97 375 324,764	122 142 746,390
Clients et Comptes Rattachés		26 136 876,559	12 498 669,093
➤ Moins Provisions		-3 163 506,798	-3 546 605,864
	4.2	22 973 369,761	8 952 063,229
Autres actifs courants	4.3	4 726 186,146	6 783 784,661
Placements & autres actifs financiers	4.4	3 042 775,394	116 373,948
Liquidités & Equivalents de liquidités	4.5	14 149 731,071	8 021 067,052
Total des actifs courants		142 267 387,136	146 016 035,280
TOTAL DES ACTIFS		163 686 013,182	167 683 721,603

Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)

Exercice clos le 31 Décembre

	Notes	2024	2023
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	5		
Capital social		9 801 000,000	9 801 000,000
Réserves consolidés		43 315 173,092	41 498 045,383
Intérêts minoritaires		1 279,425	1 377,045
Total des capitaux propres avant résultat		53 117 452,517	51 300 422,429
Résultat de l'exercice		10 976 340,938	4 959 031,777
Résultat de l'exercice minoritaires		1 105,968	402,380
Total des capitaux propres et minoritaires		64 094 899,424	56 259 856,585
<u>PASSIFS</u>	6		
Passifs non courants			
Emprunts		11 660 630,197	10 618 854,789
Provisions		0,000	280 838,991
Total des passifs non courants		11 660 630,197	10 899 693,780
Passifs courants	7		
Fournisseurs et comptes rattachés	7.1	17 136 287,196	8 818 474,818
Autres passifs courants	7.2	13 653 836,576	15 074 938,503
Autres passifs financiers	7.3	56 787 700,342	63 671 824,202
Concours bancaires	7.4	352 659,447	12 958 933,715
Total des passifs courants		87 930 483,561	100 524 171,238
TOTAL des passifs		99 591 113,758	111 423 865,018
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		163 686 013,182	167 683 721,603

Etat de Résultat consolidé
(Exprimé en Dinars)

Exercice clos le 31 Décembre			
	Notes	2024	2023
Produits d'exploitation	8		
Revenus	8.1	119 660 294,374	109 209 273,356
Autres produits d'exploitation	8.2	2 589 731,888	4 006 133,676
Production immobilisée			
Total des produits d'exploitation		122 250 026,262	113 215 407,032
Charges d'exploitation	8.3		
Variation des stocks des PF et des encours		-4 128 289,280	4 819 170,555
Achats de marchandises consommées			
Achats d'approvisionnements consommés	8.4	-74 616 287,492	-82 673 587,158
Charges de personnel		-8 234 756,631	-7 682 109,465
Dotations aux amort. et aux provisions		-3 614 619,630	-7 106 686,729
Autres charges d'exploitation	8.5	-10 244 844,706	-8 709 865,722
Total des charges d'exploitation		-100 838 797,739	-101 353 078,519
Résultat d'exploitation	8.6	21 411 228,523	11 862 328,513
Charges financières nettes		-7 100 280,258	-7 727 878,815
Produits des placements		83 908,721	26 573,054
Autres gains ordinaires		104 810,957	1 374 314,475
Autres pertes ordinaires		-241,053	-74 779,470
Résultat des activités ordinaires avant impôt		14 499 426,890	5 460 557,757
Impôt sur les bénéfices		-3 239 041,600	-501 123,600
Résultat des activités ordinaires après impôt		11 260 385,290	4 959 434,157
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-282 938,383	0
Résultat net de l'exercice	8.7	10 977 446,907	4 959 434,157
Effets de modifications comptables (net d'impôt)			0
Résultats après modifications comptables		10 977 446,907	4 959 434,157
Intérêts minoritaires		-1 105,968	-402,380
Résultats après intérêts minoritaires (IM)		10 976 340,938	4 959 031,777

Etat des flux de trésorerie consolidé
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Exercice clos le 31 Décembre

	Notes	2024	2023
	9		
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		10 977 446,907	4 959 434,157
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		3 610 000,270	7 067 086,729
*Reprise sur provisions		-2 516 836,197	-3 877 776,362
* Variation des :			
- stocks		24 767 062,855	44 099 351,460
- créances		-13 638 207,466	8 651 398,752
- autres actifs		2 057 598,515	2 975 708,917
+ fournisseurs et autres dettes		6 731 212,800	-11 332 302,412
-Modifications comptables			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		31 988 277,684	52 542 901,241
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 550 733,082	-3 059 267,771
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-2 926 401,446	-66 857,177
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		43 050,000	161 064,000
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement		-4 434 084,528	-2 965 060,948
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Placements		0,000	-29 089,637
Dividendes et autres distributions		-2 940 800,000	-9 802 000,000
Encaissements provenant des emprunts		109 197 659,182	95 173 738,795
Remboursement d'emprunts		-115 076 114,051	-137 753 057,041
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement		-8 819 254,869	-52 410 407,883
VARIATION DE TRESORERIE		18 734 938,287	-2 832 567,590
Trésorerie au début de l'exercice		-4 937 866,663	-2 105 299,073
Trésorerie à la clôture de l'exercice		13 797 071,624	-4 937 866,663

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE :

Le Groupe « **EURO-CYCLES** » est constitué d'une société mère « **EURO-CYCLES** », et d'une société sous contrôle exclusif « **TUNINDUSTRIES** » avec une participation directe de 99.9% du capital.

C'est un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'industrie, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales du 03 Novembre 2000 tel qu'il a été modifié et complété par la législation et la réglementation applicable aux sociétés faisant appel public à l'épargne et notamment la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 relative à la réorganisation du marché financier telle qu'elle a été subséquentement amendée et complétée.

Présentation de la société mère « EURO-CYCLES »

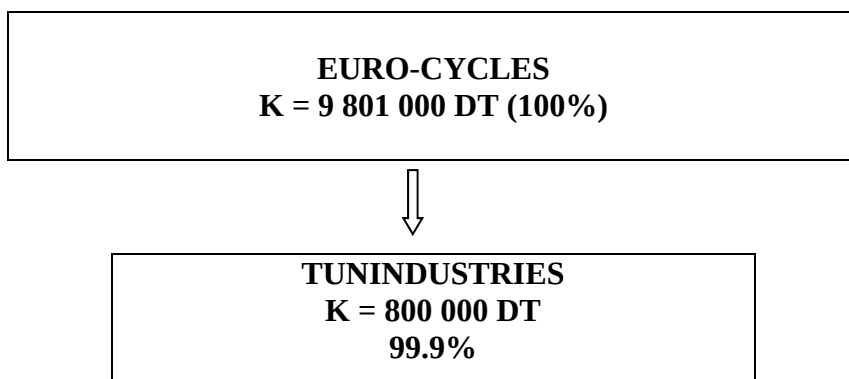
Structure du Capital au 31/12/2024 :

- Capital Social : 9 801 000 Dinars Tunisiens
- Nombre d'actions : 9 801 000 actions
- Valeur nominale de l'action : 1 Dinar Tunisien
- Forme des actions : Nominatives
- Catégorie des actions : Ordinaires

Activité du groupe :

Le groupe « EURO-CYCLES » a pour objet, la fabrication, le montage, la vente, et tout autre commerce des cycles à deux roues ou tout autre produit faisant partie de l'univers des roues et du cycle sous toutes ses formes.

Organigramme du groupe « EURO CYCLES » :



NOTE 2 : REFERENTIEL ET PRINCIPALES METHODES COMPTABLES :

2.1. REFERENTIEL

Les comptes du groupe " EURO-CYCLES " sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

Par ailleurs, les états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2024 reprennent à titre comparatif les données comptables arrêtées au 31 décembre 2023.

Le Groupe **EURO-CYCLES** a adopté le modèle autorisé de présentation de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie prévu par la norme comptable tunisienne générale NC01.

Les états financiers consolidés du Groupe **EURO-CYCLES** ont été établis à partir des états financiers individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation et arrêtés tous à la date du 31 Décembre 2024.

2.2. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont prises en compte au coût d'origine puis amortis linéairement sur la base de leurs durées de vie respectives.

	TAUX
- Logiciel	33,33%
- Site web	33,33%
- Construction	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Matériel de transport	20%
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 %
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Equipements du bloc social	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Matériel à statut juridique particulier	25% & 33,33 %

Les dividendes des titres de participations sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue. Les intérêts sur placement financiers à long terme ou à court terme (obligations, bons de trésors, etc....) sont constatés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les stocks des matières premières et fournitures liées ainsi que les stocks des autres approvisionnements sont évalués au cout moyen pondéré après chaque nouvelle réception et ce sans tenir compte des pertes de change provenant des acquisitions des stocks facturées dans une monnaie étrangère.

Les produits finis ont été valorisés à leurs coûts de production.

La société a opté pour la méthode de l'inventaire intermittent.

La méthode de calcul de la provision pour dépréciation des stocks de matières premières et fournitures liés adoptées par la société est basée sur l'ancienneté des articles non mouvementés déductions faites des besoins futurs de consommations de ces mêmes articles.

Pour les produits finis, la société a opté pour la provision d'articles spécifiques en stock lié aux clients douteux

-Les liquidités et équivalents de liquidités sont les fonds disponibles, les dépôts à vue et les découverts bancaires. Ils comprennent également les placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidité et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

2.3. METHODE DE CONSOLIDATION

- **Périmètre de consolidation** : le périmètre de consolidation du groupe **EURO-CYCLES** comprend :

- **La société mère** : **EURO CYCLES SA**

- **La société FILIALE** : **TUNINDUSTRIES**

- **Méthode de consolidation : l'intégration globale** : cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la société mère « EURO-CYCLES SA ». Elle consiste :

- au niveau du bilan : à remplacer la valeur comptable des titres (postes titres de participations dans le bilan de la société mère) par des éléments d'actifs et de passifs après élimination et retraitement des comptes en normes comptables tunisiennes et à partager le montant des capitaux propres en capitaux propres consolidés et en intérêts minoritaires.

- au niveau de l'état de résultat : à reprendre tous les postes de charges et de produits après élimination et retraitement de certaines opérations en normes NCT puis à répartir en résultat consolidés, ce qui revient aux minoritaires.

-à l'élimination des opérations internes : les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes du groupe **EURO-CYCLES** sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Les états financiers du groupe " EURO-CYCLES ", sont libellés en Dinars Tunisiens.

2.4. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERE

Les soldes des créances et des dettes du groupe « EURO-CYCLES » arrêtés au 31 Décembre 2024, libellés en devise sont convertis pour leur contre-valeur en dinars, sur la base du cours de change à la date de la clôture du mois de Décembre 2024, soit **1 € =3,3209 TND** et **1 \$ = 3.1845 TND**.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La valeur nette globale figurant au bilan du 31 Décembre 2024 représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

3.1 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS
ARRETE AU 31/12/2024

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS			VCN au 31/12/2024
	V. brute au 31/12/2023	Acquisitions & ajouts 31/12/2024	Reclassements au 31/12/2024	V. brute au 31/12/2024	C. Amort. au 31/12/2023	Dotations Au 31/12/2024	C. Amort. au 31/12/2024	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(6)	(7)=(5)+(6)	(8)=(4)-(7)
- Logiciels	89 879,548	0,000	0,000	89 879,548	88 256,096	1 082,083	89 338,179	541,369
- Site web	2 400,500	0,000	0,000	2 400,500	2 400,500	0,000	2 400,500	0,000
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	92 280,048	0,000	0,000	92 280,048	90 656,596	1 082,083	91 738,679	541,369
- Terrain	3 593 853,637	0,000	0,000	3 593 853,637	0,000	0,000	0,000	3 593 853,637
- Constructions	12 609 952,281	12 829,520	0,000	12 622 781,801	4 010 963,666	633 365,657	4 644 329,323	7 978 452,478
- Matériel industriel	7 309 617,770	24 000,000	0,000	7 333 617,770	5 240 745,546	455 101,007	5 695 846,553	1 637 771,217
- Outillage industriel	327 944,417	5 738,500	0,000	333 682,917	293 603,511	14 025,453	307 628,964	26 053,953
- Matériel de transport	3 176 582,962	0,000	135 646,000	3 312 228,962	2 413 280,732	338 910,842	2 752 191,574	560 037,388
- Installations générales, A. & A. divers	1 715 788,008	467 117,758	0,000	2 182 905,766	1 162 490,321	168 061,949	1 330 552,270	852 353,496
- Mobilier et matériel de bureau	213 379,474	0,000	0,000	213 379,474	202 989,873	4 107,794	207 097,667	6 281,807
- Equipement du bloc social	53 965,933	0,000	0,000	53 965,933	53 965,932	0,000	53 965,932	0,001
- Matériel informatique	416 987,684	12 006,930	0,000	428 994,614	378 714,247	24 855,993	403 570,240	25 424,374
- Matériel de transport à statut juridique particulier	488 843,469	0,000	-135 646,000	353 197,469	109 567,422	42 843,421	152 410,843	200 786,626
-Divers aménagements SIDI BOUALI	88 481,124	0,000	0,000	88 481,124	14 091,964	74 389,160	88 481,124	0,000
- Constructions en cours	5 433 129,326	1 029 040,374	0,000	6 462 169,700	0,000	0,000	0,000	6 462 169,700
TOTAL IMMO. CORPORELLES	35 428 526,085	1 550 733,082	0,000	36 979 259,167	13 880 413,214	1 755 661,276	15 636 074,490	21 343 184,677
TOTAL GENERAL	35 520 806,133	1 550 733,082	0,000	37 071 539,215	13 971 069,810	1 756 743,359	15 727 813,169	21 343 726,046

3.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières du groupe EURO-CYCLES ont totalisé au 31 Décembre 2024 un solde net de **74 900,000 TND** contre un solde de **117 950,000 DT** au 31 Décembre 2023, qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
Participation AFRICA PACK	32 000,000	32 000,000
Prêts au personnel	0,000	40 050,000
Cautionnements	42 900,000	45 900,000
Total	74 900,000	117 950,000

NOTE 4 : ACTIFS COURANTS

Ce poste présente un solde net au 31 Décembre 2024 de **142 267 387,136 TND** contre un solde de **146 016 035,280 TND** au 31 Décembre 2023, qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Stocks	99 281 653,654	124 048 716,509
Clients et comptes rattachés	26 136 876,559	12 498 669,093
Autres actifs courants	4 726 186,146	6 783 784,661
Placements et autres actifs financiers	3 042 775,394	116 373,948
Liquidités. équivalents de liquidités	14 149 731,071	8 021 067,052
VALEURS BRUTES	147 337 222,824	151 468 611,263
Provisions stock	-1 906 328,890	- 1 905 970,119
Provisions clients	-3 163 506,798	-3 546 605,864
VALEURS NETTES	142 267 387,136	146 016 035,280

4.1. STOCKS

Les valeurs nettes en stocks s'élèvent au 31 Décembre 2024 à **97 375 324,764 TND** contre **122 142 746,390 TND** au 31 Décembre 2023. Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Stocks	99 338 611,542	123 847 112,441
- Annulation marge inter-groupe	-56 957,888	201 604,068
VALEURS BRUTES	99 281 653,654	124 048 716,509
Moins provisions	-1 906 328,890	-1 905 970,119
VALEURS NETTES	97 375 324,764	122 142 746,390

4.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente un solde net de **22 973 369,761 TND** au 31 Décembre 2024 contre un solde de **8 952 063,229 TND** au 31 Décembre 2023, soit une augmentation de **14 021 306,532 TND** par rapport à l'exercice précédent qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Clients ordinaires	27 851 245,993	13 481 671,551
- Clients douteux	3 163 506,798	3 546 605,864
- Annulation compte inter-groupe	-4 877 876,232	-4 529 608,322
Total Brut	26 136 876,559	12 498 669,093
- Provision pour dépréciation des clients	-3 163 506,798	-3 546 605,864
Total Net	22 973 369,761	8 952 063,229

4.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

Le poste des autres actifs courants totalise **4 726 186,146 TND** au 31 Décembre 2024 contre **6 783 784,661 TND** au 31 Décembre 2024 enregistrant une diminution de **2 057 598,515 TND**.

Il se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Débiteurs divers	756 781,497	3 034 971,521
- Fournisseurs, avances et acomptes	1 261 264,676	706 278,968
- Etat, impôts et taxes	3 080 822,928	3 388 483,743
- Prêt au personnel	122 500,000	1 250,000
- Fournisseurs débiteurs	29 472,234	31 550,251
- Produits à recevoir	0,000	1 808 444,850
- Charges constatées d'avance	215 735,194	831 385,735
- Annulation compte inter groupe (produit à recevoir)	-740 390,383	-3 018 580,407
Total	4 726 186,146	6 783 784,661

1.4. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers s'élevant à **3 042 775,394 TND** au 31 Décembre 2024 se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Valeurs mobilières de placement	3 000 000,000	0,000
- Échéance à moins d'un an sur prêt NC	0,000	76 082,000
-FCP capital plus	42 775,394	40 291,948
Total	3 042 775,394	116 373,948

4.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de cette rubrique, arrêté au 31 Décembre 2024 s'élève à **14 149 731,071 TND** et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Banques	13 900 257,119	7 763 544,719
- Régies d'avances et d'accréditifs	244 086,150	249 216,450
- Caisses	5 090,738	7 562,409
- Autres organismes financiers	297,064	743,474
Total	14 149 731,071	8 021 067,052

NOTE 5 : CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2024 un solde de **64 094 899,424 TND** s'analysant comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2024	Variations
- Capital social	9 801 000,000	9 801 000,000	0,000
Réserves (1)	1 600 290,000	1 600 290,000	0,000
Résultats reportés (2)	39 897 755,383	41 714 883,092	1 817 127,709
- Réserves consolidés (1) + (2)	41 498 045,383	43 315 173,092	1 817 127,709
- Intérêts minoritaires	1 377,045	1 279,425	-97,619
- Résultat de la période	4 959 031,777	10 976 340,938	6 017 309,161
- Résultat de l'exercice des minoritaires	402,380	1 105,968	703,588
Total	56 259 856,585	64 094 899,424	7 835 042,840

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31-12-2024

Désignation	AU 31-12-2023 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2023	Distribution des dividendes	Résultat de l'exercice 2024	Retraitements	Au 31/12/2024
	1	2	3	4	5	(1)+(2)+(3)+(4)+(5)
- Capital Social	9 801 000,000					9 801 000,000
Réserves (1)	1 600 290,000					1 600 290,000
Résultats reportés (2)	39 897 755,383	4 959 031,777	-2 940 300,000		-201 604,068	41 714 883,092
-Réserves consolidés (1) + (2)	41 498 045,383	4 959 031,777	-2 940 300,000		-201 604,068	43 315 173,092
- Intérêts des minoritaires	1 377,045	402,380	-500,000			1 279,425
-Résultat de l'exercice Groupe	4 959 031,777	-4 959 031,777		10 976 340,938		10 976 340,938
- Résultat de l'exercice des minoritaires	402,380	-402,380		1 105,968		1 105,968
♠ Total	56 259 856,585	0,000	-2 940 800,000	10 977 446,907	-201 604,068	64 094 899,424

NOTE 6 : PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2024 un solde de **11 660 630,197 TND**, se détaillant ainsi :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
Emprunts	11 660 630,197	10 618 854,789
Provisions pour risques et charges	0,000	280 838,991
Total	11 660 630,197	10 899 693,780

NOTE 7 : PASSIFS COURANTS

Les passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2024 à **87 930 483,561 TND**. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
Fournisseurs et comptes rattachés	17 136 287,196	8 818 474,818
Autres passifs courants	13 653 836,576	15 074 938,503
Autres passifs financiers	56 787 700,342	63 671 824,202
Concours bancaires	352 659,447	12 958 933,715
Total	87 930 483,561	100 524 171,238

7.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Les dettes envers les fournisseurs totalisent **17 136 287,196 TND** au 31 Décembre 2024.

Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Fournisseurs d'exploitation	20 190 838,990	10 227 883,094
- Fournisseurs d'exploitations, effets à payer	1 823 324,438	3 082 404,046
- Fournisseur factures non parvenu	0,000	37 796,000
- Annulation compte inter-groupe	-4 877 876,232	-4 529 608,322
Total	17 136 287,196	8 818 474,818

7.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant **13 653 836,576 TND** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Clients avances et acomptes	2 979 872,396	5 509 126,386
- Etats, impôts et taxes	4 362 328,987	1 690 336,460
- Charges à payer	2 993 148,657	1 950 652,715
- Créditeurs divers	1 289 773,094	976 071,581
- Personnel, rémunérations dues	903 852,820	738 629,816
- CNSS	523 831,361	494 654,123
- Actionnaires - Dividendes à payer	1 341 419,644	6 734 047,829
-Annulation Compte inter groupe	-740 390,383	-3 018 580,407
Total	13 653 836,576	15 074 938,503

7.3. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalisant **56 787 700,342 TND** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Emprunts liés au cycle d'exploitation	54 383 170,453	61 933 849,586
- Échéances à moins d'un an	2 046 525,291	1 416 076,435
- Intérêts courus	358 004,598	321 898,181
Total	56 787 700,342	63 671 824,202

7.4. CONCOURS BANCAIRES

Cette rubrique totalisant **352 659,447 TND** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Concours bancaires	352 659,447	12 958 933,715
Total	352 659,447	12 958 933,715

NOTE 8 : LES POSTES DE L'ETAT DE RESULTAT

8.1. LES REVENUS

Les revenus du " GROUPE EURO-CYCLES " s'élèvent au 31 Décembre 2024 à **119 660 294,374 TND** contre **109 209 273,356 TND** au 31 Décembre 2023, enregistrant ainsi une augmentation de **10 451 021,018 TND** représentant **9.57 %**.

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Ventes vélos	109 469 670,390	100 641 976,142
- Ventes accessoires	10 129 901,651	8 550 107,214
- Ventes jantes	8 310 408,949	7 325 577,697
-Cadres et fourches	1 198 276,817	796 300,248
Ventes de produits résiduels	31 617,600	40 904,488
- Annulation opération inter-groupe	-9 479 581,033	-8 145 592,433
Total	119 660 294,374	109 209 273,356

8.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation du " GROUPE EURO-CYCLES " s'élèvent au 31 Décembre 2024 à **2 589 731,888 TND** contre **4 006 133,676 TND** au 31 Décembre 2023, enregistrant ainsi une diminution de **1 416 401,788 TND** représentant **-35 %**.

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
-Autres produits d'exploitation EC	2 809 041,864	4 223 900,153
-Annulation loyers et frais administratifs facturés par EC à TN	-219 309,976	-217 766,477
Total	2 589 731,888	4 006 133,676

8.3. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation totalisent **100 838 797,739 TND** au 31 Décembre 2024 contre **101 353 078,519 TND** au 31 Décembre 2023, soit une diminution de **514 280,780 TND**.

Elles représentent par rapport aux produits d'exploitation **82,49 %** au 31 Décembre 2024, contre **89,52 %** au 31 Décembre 2023.

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
Variation des stocks PF et des encours	4 128 289,280	-4 819 170,555
Achat d'approvisionnement consommés	74 616 287,492	82 673 587,158
Charges de personnel	8 234 756,631	7 682 109,465
Dotations aux amort et provisions	3 614 619,630	7 106 686,729
Autres charges d'exploitations	10 244 844,706	8 709 865,722
Total	100 838 797,739	101 353 078,519

8.4 LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES

Cette rubrique totalise un solde au 31 Décembre 2024 de **74 616 287,492 TND** soit une diminution par rapport au 31 Décembre 2023 de **8 057 299,666 TND** qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2024	Au 31 Décembre 2023
Achat d'approvisionnement consommés EC	78 774 397,849	86 101 288,260
Achat d'approvisionnement consommés TN	5 264 512,788	4 919 495,399
Annulation achat EC auprès de TN	-9 479 581,033	-8 145 592,433
Variation de la marge	56 957,888	-201 604,068
Total	74 616 287,492	82 673 587,158

8.5 LES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2024 à **10 244 844,706 TND** contre **8 709 865,722 TND** au 31 Décembre 2023, soit une variation positive de **1 534 978,984 TND** se détaillant comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
Autres charges d'exploitations EC	9 919 485,526	8 459 486,463
Autres charges d'exploitations TN	544 669,156	468 145,736
Retraitement EC	-219 309,976	-217 766,477
Total	10 244 844,706	8 709 865,722

8.6. RESULTAT D'EXPLOITATION

Au 31 Décembre 2024, Le résultat d'exploitation s'élève à **21 411 228,523 TND** contre **11 862 328,512 TND** au 31 Décembre 2023, enregistrant une variation positive de **9 548 900,010 TND**.

Les éléments hors exploitation présentent à la date du 31 Décembre 2024 un solde compensé de – **6 911 801 ,633 TND**, se détaillant comme suit :

-Charges financières nettes	- 7 100 280,258 TND
- Produits des placements	83 908,721 TND
-Autres gains ordinaires	104 810,957 TND
-Autres pertes ordinaires	-241,053 TND
TOTAL	<u>-6 911 801,633 TND</u>

8.7. RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Compte tenu des éléments hors exploitation, de l'impôt sur les sociétés au taux de 20%, de la contribution sociale solidaire au profit de caisses sociales de 3% et de la contribution conjoncturelle sur les grandes entreprises qui ont réalisé un chiffre d'affaires hors taxes supérieur ou égal à 20 millions de dinars au cours de l'exercice 2023 au taux de 2%, le bénéfice net au 31 Décembre 2024 s'élève à **10 977 446,907 TND** contre **4 959 434,157 TND** au 31 Décembre 2023, soit une augmentation de **6 018 012,750 TND** (soit **121.34 %**).

NOTE 9 : ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 31 Décembre 2024, la trésorerie nette dégagée du "**GROUPE EURO-CYCLES**" a atteint **13 797 071,624 TND** contre - **4 937 866,663 TND** au 31 Décembre 2023, dégageant ainsi une variation positive de trésorerie de **18 734 938,287 TND**, ventilée comme suit :

- Flux de trésorerie liés à l'exploitation 31 988 277,684 TND
- Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement - 4 434 084,528 TND
- Flux de trésorerie liés aux activités de financement -8 819 254,869 TND

9.1 TRESORERIE CONSOLIDEE AU 31 DECEMBRE 2024

DESIGNATION	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
Liquidités et Equivalents de Liquidités	14 149 731,071	8 021 067,052
-Concours bancaires	352 659,447	12 958 933,715
	13 797 071,624	-4 937 866,663

NOTE 10 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	Montant 2024	Charges	Montant 2024	Solde	31/12/2024	31/12/2023
Revenus et autres produits d'exploitation	119 660 294,374	Achats Consommés	74 616 287,492			
Revenus et autres produits d'exploitation autres produits	2 589 731,888					
Production stockée Production immobilisée	-4 128 289,280					
Total	118 121 736,982	Total	74 616 287,492	Production	118 121 736,982	118 034 577,587
Production	118 121 736,982	Achats Consommés	74 616 287,492	Marge sur cout Matières	43 505 449,490	35 360 990,429
Marge commerciale		Autres charges externes	9 248 404,374			
Marge sur coût matière	43 505 449,490					
subvention d'exploitation						
Total	43 505 449,490	Total	9 248 404,374	Valeur Ajoutée Brute	34 257 045,116	27 292 308,066
Valeur Ajoutée Brute	34 257 045,116	Impôts et taxes	996 440,332			
		Charges de personnel	8 234 756,631			
Total	34 257 045,116	Total	9 231 196,963	Excédent Brut D'exploitation	25 025 848,153	18 969 015,242
Excédent brut d'exploitation	25 025 848,153	charges ordinaires	241,053			
Autres produits ordinaires	104 810,957	Charges financières	7 100 280,258			
Produits financiers	83 908,721	Dotations aux amortissements et aux prov	3 614 619,630			
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	3 239 041,600			
Total	25 214 567,831	Total	13 954 182,541	Résultat des activités Ordinaires après IS	11 260 385,290	4 959 434,157
Résultat positif des activités ordinaires après Impôt	11 260 385,290					
		Contribution conjoncturelle au taux de 2%	282 938,383			
Total	11 260 385,290	Total	282 938,383	Résultat net après modification comptable	10 977 446,907	4 959 434,157

NOTE 11 : TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Liste des comptes de charges par nature	Montant des charges par nature au 31/12/2024	Ventilation					Total
		Coût des ventes	Activité administrative	Activité de distribution	Charges financières	Autres charges	
- Variation des stocks des P.F et des encours	-4 128 289,280	-4 128 289,280					-4 128 289,280
- Achats consommés	-74 616 287,492	-74 616 287,492					-74 616 287,492
- Charges de personnel	-8 234 756,631	-5 764 329,642	-2 392 196,801	-78 230,188			-8 234 756,631
- Dotations aux amort. et aux provisions	-3 614 619,630	-2 922 781,433	-203 503,085	-488 335,112			-3 614 619,630
- Autres charges d'exploitation	-10 244 844,706	-1 255 644,095	-928 224,987	-7 463 035,118	-251 139,712	-346 800,792	-10 244 844,706
- Charges financières nettes	-7 100 280,258				-7 100 280,258		-7 100 280,258
- Autres pertes ordinaires nettes	-241,053					-241,053	-241,053
Total	-107 939 319,050	-88 687 331,941	-3 523 924,871	-8 029 600,419	-7 351 419,970	-347 041,845	-107 939 319,050

NOTE 16- NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 Décembre 2024, les engagements hors bilan des sociétés du groupe « Euro-cycles » sont :

I- ENGAGEMENTS DONNES PAR LA SOCIETE MERE « EURO-CYCLES »

I.1 Engagements bancaires donnés

Banques	Engagement	Montant en DT	Hypothèque	Superficie en m²	Rang
STB	CREDIT DE GESTION : Accréditifs + F import	30 337 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	1 ^{er}
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5 909	1 ^{er}
			Nantissement sur outillage et matériel dont le total s'élève 2 662 154 TND Nantissement sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fond de commerce sis à la Z.I KALAA KEBIRA Sousse		
UIB	CREDIT DE GESTION :	10 000 000,000	Nantissement en rang utile sur le matériel de 2 662 154 DT		
			Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062 Totalité du TF N° 40017	5 909	utile
AMEN BANK	CREDIT DE GESTION :	26 000 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5 909	utile
	CREDIT LONG TERME :	6 000 000,000	Totalité du Lot 43 TF 40017	5792	1er rang
BH BANK	CREDIT DE GESTION :	30 500 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5909	utile
BT BANK	CREDIT DE GESTION :	14 000 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5 909	utile
			Totalité du Lot 43 (ancien lot 27) TF 201920	5 792	2eme rang
	CREDIT MOYEN TERME :	3 750 000,000	Nantissement sur le fonds de commerce		utile

I.2 Engagements donnés au profit des sociétés du groupe

Des garanties sont données par la société mère EUROCYCLE au profit de sa filiale TUNINDUSTRIE détaillées comme suit :

Banques	Engagement	Montant en DT	
UIB	Crédit de gestion	2 100 000	caution
UIB	Crédit à moyen Terme d'investissement	4 202 000	caution
STB	Crédit de gestion	5 000 000	Hypothèque Immobilière
STB	Crédit à moyen Terme d'investissement	2 500 000	Hypothèque Immobilière

II- ENGAGEMENTS DONNES PAR LA SOCIETE FILIALE « TUNINDUSTRIES »

Banques	Engagement	Montant en TND	Hypothèque	Superficie en m²	Rang
STB	CREDIT A MOYEN TERME D'INVESTISSEMENT	2 500 000	Totalité de la propriété sise à Kalaa Kebira –Sousse objet de titre foncier N°167943 Sousse	2649	1 ^{er}
UIB	CREDIT A MOYEN TERME D'INVESTISSEMENT	4 202 000	Totalité de la propriété sise à Kalaa Kebira –Sousse objet de titre foncier N°167943 Sousse Nantissement en rang utile sur le matériel à acquérir	2649	1 ^{er} Utile

Mes dames et Messieurs les Actionnaires du

Groupe « EURO-CYCLES »

Zone industrielle Kalaa Kébira, Sousse ;

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du « Groupe EURO-CYCLES », qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un total net de bilan de **163 686 013,182 TND**, un bénéfice net consolidé (part du groupe) de **10 976 340,938 TND**, des capitaux avant affectation du résultat de l'exercice de **64 094 899,424 TND** et une variation positive de trésorerie de **18 734 938,287 TND**.

OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du « Groupe EURO-CYCLES » au 31 Décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

PARAGRAPHE D'OBSERVATION

A partir du mois d'AOUT 2024 et jusqu'à la date de la rédaction de notre rapport, Les sociétés du groupe Euro cycles font l'objet d'un contrôle effectué par les services de l'inspection douanière portant sur les opérations d'exportations des vingt dernières années ainsi que sur les justificatifs de rapatriements des recettes en devises.

A la date de notre rapport, la direction a entrepris les démarches nécessaires et procéder à la régularisation des documents concernés auprès des autorités douanières compétentes à hauteur de 90% des titres d'export objets de contrôle. Aucun redressement financier significatif n'a été notifié à ce jour. Cette régularisation a également permis de mettre à jour les attestations de rapatriement des devises auprès de la banque domiciliataire, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, des mesures correctives ont été mises en place, notamment le renforcement du suivi documentaire des opérations d'exportation et l'instauration de nouvelles procédures de contrôle interne visant à éviter la survenance de situations similaires à l'avenir.

Cette situation n'a pas remis en cause la régularité et la sincérité des états financiers consolidés arrêtés à cette date.

RAPPORT DE GESTION RELATIF AU GROUPE

La responsabilité du rapport de gestion du groupe de l'exercice 2024 incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 et l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états

financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l’audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d’une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n’avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Le Conseil d’Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu’il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers consolidés exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité du Groupe « EURO-CYCLES » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière du Groupe.

RESPONSABILITES DE L’AUDITEUR POUR L’AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs et de délivrer un rapport de l’auditeur contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-

ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par le Groupe avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes du Groupe avec la réglementation en vigueur.

Sousse, le 30/04/2025

Les commissaires aux comptes

YOSRA CHELLY

AHMED EL KAFSI

SICAV CAPITALISATION PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2025

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2025

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » pour la période allant du premier janvier au 31 Mars 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **134 883 077 Dinars**, un actif net de **134 849 439 dinars** et un bénéfice de la période de **1 647 317 dinars**.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » comprenant le bilan au 31 Mars 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière trimestrielle accomplie par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité d'informations financières trimestrielles consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV CAPITALISATION PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 21 avril 2025
Le Commissaire Aux Comptes :
ORGA AUDIT
Monoom Ben Ahmed

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2025	31/12/2024
Portefeuille-titres	3	1 513 438	-
Obligations et valeurs assimilées		1 513 438	-
Placements monétaires et disponibilités	4	133 369 639	53 787 216
Placements monétaires		133 368 747	53 787 022
Disponibilités		892	194
Créances d'exploitation		-	-
TOTAL ACTIF		134 883 077	53 787 216

PASSIF

Autres créditeurs divers	5	33 638	17 847
TOTAL PASSIF		33 638	17 847

ACTIF NET

Capital	10	132 492 067	53 446 500
Sommes distribuables		2 357 372	322 870
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
Sommes distribuables de la période		2 357 372	322 870
ACTIF NET		134 849 439	53 769 370
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		134 883 077	53 787 216

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2025	Période du 04/12 au 31/12/2024
Revenus du portefeuille-titres	6	19 205	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées		19 205	-
Revenus des placements monétaires	7	1 841 962	697 392
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 861 167	697 392
Charges de gestion des placements	8	(180 325)	(59 501)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 680 842	637 891
Autres produits		19	-
Autres charges d'exploitation	9	(33 149)	(11 897)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 647 712	625 994
Régularisation du résultat d'exploitation		709 660	(303 125)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 357 372	322 870
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(709 660)	303 125
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-	-
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	-
Frais de négociation de titres		(395)	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 647 317	625 994

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2025	Période du 04/12 au 31/12/2024
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 647 317	625 994
Résultat d'exploitation	1 647 712	625 994
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-	-
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-
Frais de négociation de titres	(395)	-
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	79 432 752	52 143 375
Souscriptions	124 806 567	153 220 630
- Capital	122 984 400	152 924 600
- Régularisation des sommes non distribuables	253 649	-
- Régularisation des sommes distribuables	1 568 518	296 030
Rachats	(45 373 815)	(101 077 255)
- Capital	(44 745 500)	(100 478 100)
- Régularisation des sommes non distribuables	(47 130)	-
- Régularisation des sommes distribuables	(581 185)	(599 155)
VARIATION DE L'ACTIF NET	81 080 069	52 769 370
ACTIF NET		
En début de période	53 769 370	1 000 000
En fin de période	134 849 439	53 769 370
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	534 465	10 000
En fin de période	1 316 854	534 465
VALEUR LIQUIDATIVE	102,403	100,604
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	7,25%	7,90%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Arrêtées au 31/03/2025
(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV CAPITALISATION PLUS est une Société Anonyme créée le 25 mars 2024, et l'ouverture au public a eu lieu en date du 4 décembre 2024.

Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type capitalisation régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CAPITALISATION PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de SICAV CAPITALISATION PLUS est confiée à la SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE, le dépositaire étant la BANQUE DE TUNISIE.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2025 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Évaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont

évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- * à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- * au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- * à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV CAPITALISATION PLUS figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 Mars 2025 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

2.3. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

***Titres mis en Pension :**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

***Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

Note 3 : Portefeuille-Titres

Le solde de ce poste s'élève à 1 513 438 DT pour la période allant du 01 janvier 2025 au 31 mars 2025 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Code ISIN	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% Actif Net
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier		15 000	1 500 000	1 513 438	1,12%
* EMPRUNT NATIONAL		15 000	1 500 000	1 513 438	1,12%
Emp NATIONAL 2024 CAT B 1ère tranche	TN2781ZB9E10	15 000	1 500 000	1 513 438	1,12%
TOTAL			1 500 000	1 513 438	1,12%

Note 4 : Les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève à 133 369 639 DT pour la période allant du 01 janvier 2025 au 31 mars 2025 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date	Nombre	Coût	Valeur au	%
		d'acquisition		d'acquisition	31/03/2025	actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN BT			10 500	10 443 540	10 470 676	7,76%
(70 jours au taux de 9%)	TNX62QTN5KA2	18/02/2025	1 500	1 479 361	1 491 830	1,11%
(20 jours au taux de 9%)	TNR3Z77CUYD1	25/03/2025	7 500	7 470 149	7 480 631	5,55%
(20 jours au taux de 9%)	TN8YJK7G3MB0	18/03/2025	1 500	1 494 030	1 498 215	1,11%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES				11 999 849	12 040 085	8,93%
Prise en pension EMP NAT 2024 T3 TF BIAT du 25/03/2025 au 14/04/2025, taux de 8,99%				8 000 018	8 012 005	5,94%
Prise en pension EMP NAT 2024 T4 TF BIAT du 28/03/2025 au 18/04/2025, taux de 8,99%				3 000 091	3 002 339	2,23%
Prise en pension BTA Juillet 2032, 7,5% AMEN BANK du 18/12/2024 au 16/06/2025, taux de 9,09%				999 740	1 025 741	0,76%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN			8 735	8 735 000	8 804 059	6,53%
(95 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	26/02/2025	193	193 000	194 255	0,14%
(94 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	27/02/2025	870	870 000	875 486	0,65%
(93 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	03/03/2025	159	159 000	159 877	0,12%
(96 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	28/02/2025	439	439 000	441 682	0,33%
(91 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	04/02/2025	716	716 000	723 759	0,54%
(95 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	05/02/2025	638	638 000	644 788	0,48%
(94 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	06/02/2025	696	696 000	703 269	0,52%
(93 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	07/02/2025	732	732 000	739 500	0,55%
(93 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	14/03/2025	986	986 000	989 303	0,73%
(96 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	12/02/2025	556	556 000	561 149	0,42%
(97 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	11/02/2025	838	838 000	845 926	0,63%
(93 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	18/02/2025	102	102 000	102 824	0,08%
(98 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	13/02/2025	631	631 000	636 719	0,47%
(97 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	18/03/2025	371	371 000	371 950	0,28%
(90 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	24/02/2025	808	808 000	813 572	0,60%
COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)				101 287 000	102 053 927	75,68%
DISPONIBILITES					892	0,00%
TOTAL				132 465 389	133 369 639	98,90%

Note 5 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 33 638 DT pour la période allant du 01 janvier 2025 au 31 mars 2025 et se détaille ainsi :

	31/03/2025	31/12/2024
Retenue à la source	18 164	5 950
Redevance	9 790	7 790
TCL	1 741	1 327
Provision honoraires commissaire aux comptes	3 543	2 380
Provision honoraires PDG	400	400
TOTAL	33 638	17 847

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du titre portefeuille s'élèvent pour la période du 01 janvier 2025 au 31 mars 2025 à 19 205 DT et se détaillant comme suit :

	31/03/2025	31/12/2024
Revenus des Emprunts Nationaux	19 205	-
TOTAL	19 205	-

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01 janvier 2025 au 31 mars 2025 à 1 841 962 DT et se détaillant comme suit :

	31/03/2025	31/12/2024
Intérêts des certificats de dépôt	102 654	-
Intérêts des comptes à terme	69 060	-
Intérêts des comptes de placement	825 016	-
Revenus des prises en pension	845 232	697 392
TOTAL	1 841 962	697 392

Note 8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période du 01 janvier 2025 au 31 mars 2025 à 180 325 DT et se détaillant comme suit :

	31/03/2025	31/12/2024
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	138 979	45 858
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	41 346	13 643
TOTAL	180 325	59 501

Note 9 : Autres Charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01 janvier 2025 au 31 mars 2025 à 33 149 DT et se détaillant comme suit :

	31/03/2025	31/12/2024
Redevance CMF	23 385	7 790
TCL	4 601	1 327
Contribution sociale de solidarité	400	-
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	3 544	2 380
Rémunération de personnel (PDG)	1 200	400
Charges diverses	19	0
TOTAL	33 149	11 897

Note 10 : Capital

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01 janvier 2025 au 31 mars 2025 à 132 492 067 DT et se détaillant comme suit :

Capital au 31-12-2024		
Montant		53 446 500
Nombre de titres		534 465
Nombre d'actionnaires		111
Souscriptions réalisées		
Montant		122 984 400
Nombre de titres émis		1 229 844
Nombre d'actionnaires nouveaux		223
Rachats effectués		
Montant		(44 745 500)
Nombre de titres rachetés		(447 455)
Nombre d'actionnaires sortants		(15)
Autres mouvements		
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-
Frais de négociation de titres		(395)
Régularisation des sommes non distribuables		-
Résultats de l'exercice clos incorporés à la VL	(A)	600 543
Régularisation du résultat incorporé à la V. L		206 519
Capital au 31-03-2025		
Montant		132 492 067
Nombre de titres		1 316 854
Nombre d'actionnaires		319
(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 2025		

Note 11 : AUTRES INFORMATIONS

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,15% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

Le dépositaire (la Banque de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2025

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2025

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV–CROISSANCE » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 19.581.519, un actif net de D : 19.572.278 et un bénéfice de la période de D : 1.148.813.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV–CROISSANCE » comprenant le bilan au 31 Mars 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV –CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Les placements monétaires et les disponibilités représentent à la clôture de la période, 18,69% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 24 mars 2025

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2025	31/03/2024	31/12/2024
Portefeuille-titres	4	14 606 140,790	13 927 182,642	14 232 190,798
Actions et droits rattachés		13 021 628,683	11 601 530,508	12 027 591,134
Obligations et valeurs assimilées		1 579 394,707	1 596 694,000	1 590 075,000
Titres OPCVM		5 117,400	728 958,134	614 524,664
Placements monétaires et disponibilités		3 659 553,337	3 993 266,609	3 883 553,534
Placements monétaires	5	3 658 386,187	3 992 894,753	3 883 074,874
Disponibilités		1 167,150	371,856	478,660
Créances d'exploitation	6	1 315 825,200	0,420	500 000,420
TOTAL ACTIF		19 581 519,327	17 920 449,671	18 615 744,752
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	9 241,567	9 631,074	23 067,253
TOTAL PASSIF		9 241,567	9 631,074	23 067,253
ACTIF NET				
Capital	8	19 528 285,187	17 803 295,865	17 644 882,364
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		35,248	20,497	20,497
Sommes distribuables de l'exercice en cours		43 957,325	107 502,235	947 774,638
ACTIF NET		19 572 277,760	17 910 818,597	18 592 677,499
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		19 581 519,327	17 920 449,671	18 615 744,752

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		Période du 01/01 au 31/03/2025	Période du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
	Note			
Revenus du portefeuille-titres	9	28 564,683	90 513,500	916 023,450
Dividendes		-	66 118,500	804 219,450
Revenus des obligations et valeurs assimilées		28 564,683	24 395,000	111 804,000
Revenus des placements monétaires	10	57 933,031	53 454,983	223 857,663
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		86 497,714	143 968,483	1 139 881,113
Charges de gestion des placements	11	-32 989,176	-30 230,979	-126 375,063
REVENU NET DES PLACEMENTS		53 508,538	113 737,504	1 013 506,050
Autres charges	12	-11 083,139	-11 105,808	-43 904,001
RESULTAT D'EXPLOITATION		42 425,399	102 631,696	969 602,049
Régularisation du résultat d'exploitation		1 531,926	4 870,539	-21 827,411
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		43 957,325	107 502,235	947 774,638
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-1 531,926	-4 870,539	21 827,411
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		990 170,005	446 508,838	730 807,655
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		116 643,174	-20 471,785	166 698,224
Frais de négociation de titres		-426,043	-0,341	-1 582,866
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 148 812,535	528 668,408	1 865 525,062

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2025	Période du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 148 812,535	528 668,408	1 865 525,062
Résultat d'exploitation	42 425,399	102 631,696	969 602,049
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	990 170,005	446 508,838	730 807,655
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	116 643,174	-20 471,785	166 698,224
Frais de négociation de titres	-426,043	-0,341	-1 582,866
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-945 518,750	-826 075,760	-826 075,760
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	776 306,476	718 284,329	63 286,577
Souscriptions			
- Capital	815 462,194	888 278,118	931 086,702
- Régularisation des sommes non distribuables	44 506,062	7 213,721	9 140,955
- Régularisation des sommes distribuables	3 592,163	5 178,480	7 540,808
Rachats			
- Capital	-80 850,376	-181 621,713	-833 193,543
- Régularisation des sommes non distribuables	-2 102,193	-456,336	-21 920,126
- Régularisation des sommes distribuables	-4 301,374	-307,941	-29 368,219
VARIATION DE L'ACTIF NET	979 600,261	420 876,977	1 102 735,879
ACTIF NET			
En début de période	18 592 677,499	17 489 941,620	17 489 941,620
En fin de période	19 572 277,760	17 910 818,597	18 592 677,499
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	53 251	52 940	52 940
En fin de période	55 468	55 185	53 251
VALEUR LIQUIDATIVE	352,857	324,56	349,152
TAUX DE RENDEMENT	6,16%	2,96%	10,41%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 mars 2025

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2025, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue,

selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2025 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 mars 2025.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2025 à D : 14.606.140,790 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2025	% Actif Net
	Actions & droits rattachés		6 128 136,363	13 021 628,683	66,53%
	<u>Actions</u>		6 128 134,227	13 021 624,183	66,53%
TN0001800457	Actions BIAT	17 488	185 635,978	1 725 645,888	8,82%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 476	535 732,558	1 146 420,000	5,86%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 380,800	1 230 628,800	6,29%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256,089	340 905,600	1,74%
TN0002200053	Actions BT	208 347	1 310 514,161	1 064 653,170	5,44%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	26 307	235 859,750	1 942 745,644	9,93%
TN0003400058	Actions Amen Bank	32 730	219 020,697	1 308 709,050	6,69%
TN0003400058	Actions AIR Liquide	10 738	1 066 664,236	1 095 276,000	5,60%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671,220	8 039,350	0,04%
TN0004200853	Actions CIL	27 278	72 607,390	714 847,268	3,65%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	86 773,932	0,44%
TN0006560015	Actions SOTUVER	3 000	35 831,970	42 603,000	0,22%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710,250	11 443,600	0,06%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071,271	20 139,400	0,10%
TN0007410012	Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	96 981,952	0,50%
TN0007400013	Actions Carthage cement	115 000	231 700,820	248 170,000	1,27%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	17 072	110 765,333	150 950,624	0,77%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	68 471	376 600,264	821 652,000	4,20%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775,410	194 103,000	0,99%
TN0007270010	Actions TPR	29 700	128 783,000	235 669,500	1,20%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	8 000	167 620,690	115 128,000	0,59%
TN0007610017	Actions SAH	18 515	176 943,810	220 124,835	1,12%
TN0007670011	Actions Délice Holding	9 210	126 835,950	200 013,570	1,02%
	<u>Droits</u>		2,136	4,500	0,00%
	Actions BT CP 141	5	2,136	4,500	0,00%
	Titres des organismes de placement collectif		5 096,011	5 117,400	0,03%
TNW9FDO2UUM9	SICAV CAPITALISATION PLUS	50	5 096,011	5 117,400	0,03%
	Obligations des sociétés et valeurs assimilées		1 528 000,000	1 579 394,707	8,07%
	* Obligations de sociétés		128 000,000	136 681,071	0,70%
TN0003600483	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	128 000,000	136 681,071	0,70%
	* Emprunt national		1 400 000,000	1 442 713,636	7,37%
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	625 112,548	3,19%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	300 000,000	313 121,840	1,60%
TN2781ZB9E10	Emprunt National 1T/2024 TMM+1,75%	5 000	500 000,000	504 479,248	2,58%
	TOTAL GENERAL		7 661 232,374	14 606 140,790	74,63%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				74,59%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2025 à D : 3.658.386,187 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME		3 137 000,000	3 158 386,1870			16,14%
	Compte à terme au 26/06/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	731 000,000	731 600,0210	92,000	N° 081944	3,74%
	Compte à terme au 06/07/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	978 000,000	978 481,6580	100,000	N° 083013	5,00%
	Compte à terme au 05/04/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	1 152 000,000	1 168 453,2110	92,000	N° 081877	5,97%
	Compte à terme au 05/04/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	276 000,000	279 851,2970	90,000	N° 081808	1,43%
CERTIFICATS DE DEPOTS		499 169,506	500 000,0000			2,55%
TNL5Z8SFKVW9	Certificat de dépôt au 31/03/2025 (au taux de 7,49%)	499 169,506	500 000,0000	10,000	Banque de Tunisie	2,55%
TOTAL		3 636 169,51	3 658 386,1870			18,69%
Pourcentage par rapport au total des actifs			18,68%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 mars 2025 un montant de D : 1.315.825,200 contre D : 0,420 à la même date de l'exercice 2024, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Cessions titres à encaisser	95 050,702	-	-
Comptes à terme échus à encaisser	1 203 000,000	-	-
Certificat de dépôt échus à encaisser	-	-	500 000,000
Intérêts sur comptes à terme à encaisser	17 774,078	-	-
Dividendes à encaisser	0,420	0,420	0,420
TOTAL	<u>1 315 825,200</u>	<u>0,420</u>	<u>500 000,420</u>

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 mars 2025 un montant de D : 9.241,567 contre D : 9.631,074 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Redevance CMF	1 650,382	1 486,839	1 569,817
Etat, retenue à la source	3 298,918	3 023,110	3 246,436
Commissaire aux comptes	3 892,267	4 721,125	17 851,000
Rémunération PDG	400,000	400,000	400,000
TOTAL	<u>9 241,567</u>	<u>9 631,074</u>	<u>23 067,253</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 mars 2025 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2024

Montant	17 644 882,364
Nombre de titres	53 251
Nombre d'actionnaires	13

Souscriptions réalisées

Montant	815 462,194
Nombre de titres émis	2 461
Nombre d'actionnaires nouveaux	2

Rachats effectués

Montant	(80 850,376)
Nombre de titres rachetés	(244)
Nombre d'actionnaires sortants	(2)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	990 170,005
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	116 643,174
Frais de négociation de titres	(426,043)
Régularisation des sommes non distribuables	42 403,869

Capital au 31-03-2025

Montant	19 528 285,187
Nombre de titres	55 468
Nombre d'actionnaires	13

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 28.564,683 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, contre D : 90.513,500 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
<u>Dividendes</u>			
-			
- des actions	-	-	738 100,950
-des titres OPCVM	-	66 118,500	66 118,500
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
- intérêts	28 564,683	24 395,000	111 804,000
TOTAL	28 564,683	90 513,500	916 023,450

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à D : 57.933,031 contre D : 53.454,983 pour la même période de l'exercice 2024, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Intérêts sur comptes à terme	49 562,048	44 409,728	190 209,140
Intérêts sur certificats de dépôt	8 370,983	9 045,255	33 648,523
TOTAL	57 933,031	53 454,983	223 857,663

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à D : 32.989,176 contre D : 30.230,979 pour la même période de l'exercice 2024, et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Commission de gestion	-	-	-
Rémunération du dépositaire	28 276,437	25 912,266	108 321,485
	4 712,739	4 318,713	18 053,578
TOTAL	32 989,176	30 230,979	126 375,063

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à D : 11.083,139 contre D : 11.105,808 pour la même période de l'exercice 2024 et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
	-		-
Redevance CMF	4 712,635	4 318,713	18 053,578
Honoraires commissaire aux comptes	4 546,620	4 990,395	18 120,270
Rémunération du PDG	1 200,000	1 200,000	4 800,000
TCL	616,730	587,774	2 873,961
Autres	7,154	8,926	56,192
TOTAL	11 083,139	11 105,808	43 904,001

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2025

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2025

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV RENDEMENT » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 576.356.298, un actif net de D : 576.153.412 et un bénéfice de la période de D : 8.677.623.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV RENDEMENT » comprenant le bilan au 31 Mars 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV RENDEMENT » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV RENDEMENT » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 23 Avril 2025

Le Commissaire Aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2025	31/03/2024	31/12/2024
Portefeuille-titres	4	407 725 064	338 428 175	420 518 838
Obligations et valeurs assimilées		382 861 664	338 428 175	391 343 175
Titres OPCVM		24 863 400	-	29 175 663
Placements monétaires et disponibilités		168 631 234	169 137 371	166 473 527
Placements monétaires	5	168 630 506	169 136 581	166 472 830
Disponibilités		728	790	697
TOTAL ACTIF		576 356 298	507 565 546	586 992 365
PASSIF				
Autres créditeurs divers	6	202 885	184 309	217 556
TOTAL PASSIF		202 885	184 309	217 556
ACTIF NET				
Capital	7	567 642 997	499 080 411	549 863 025
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		4 792	2 895	3 386
Sommes distribuables de l'exercice en cours		8 505 623	8 297 931	36 908 398
ACTIF NET		576 153 412	507 381 237	586 774 809
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		576 356 298	507 565 546	586 992 365

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2025	Période du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Revenus du portefeuille-titres	8	6 449 738	5 497 223	22 608 490
Revenus des obligations et valeurs assimilées		6 449 738	5 497 223	22 608 490
Revenus des placements monétaires	9	1 912 661	1302296(*)	5546903(*)
Revenus des prises en pension	10	789 770	2596140(*)	13699381(*)
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		9 152 168	9 395 659	41 854 774
Charges de gestion des placements	11	-1 074 678	-945 849	-4 310 056
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 077 490	8 449 810	37 544 718
Autres produits		-	506	1 637
Autres charges	12	-169 278	-166 848	-721 644
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 908 212	8 283 468	36 824 711
Régularisation du résultat d'exploitation		597 411	14 463	83 687
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 505 623	8 297 931	36 908 398
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-597 411	-14 463	-83 687
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		548 825	249 960	1 070 927
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		220 586	-	411 968
Frais de négociation de titres		-	-	-14 180
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 677 623	8 533 428	38 293 426

(*) Les revenus des prises en pension présentés initialement au niveau de la rubrique « Revenus des placements monétaires » ont été classés dans une rubrique spécifique.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2025	Période du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	8 677 623	8 533 428	38 293 426
Résultat d'exploitation			
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	7 908 212	8 283 468	36 824 711
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	548 825	249 960	1 070 927
Frais de négociation de titres	220 586	-	411 968
	-	-	-14 180
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-31 905 617	-27 718 790	-27 718 790
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	12 606 597	-3 788 209	45 845 365
Souscriptions			
- Capital	206 801 765	171 990 375	768 242 906
- Régularisation des sommes non distribuables	261 941	54 985	756 314
- Régularisation des sommes distribuables	7 908 835	7 395 993	32 756 624
Rachats			
- Capital	-189 850 158	-172 408 097	-719 066 613
- Régularisation des sommes non distribuables	-202 987	-54 711	-786 197
- Régularisation des sommes distribuables	-12 312 799	-10 766 754	-36 057 669
VARIATION DE L'ACTIF NET	-10 621 397	-22 973 571	56 420 001
ACTIF NET			
En début de période	586 774 809	530 354 808	530 354 808
En fin de période	576 153 412	507 381 237	586 774 809
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	5 423 532	4 937 211	4 937 211
En fin de période	5 590 734	4 933 080	5 423 532
VALEUR LIQUIDATIVE	103,055	102,853	108,191
TAUX DE RENDEMENT	1,54%	1,61%(*)	6,58%

(*) : Retraité pour les besoins de comparabilité

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 Mars 2025

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV RENDEMENT est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 8 Juillet 1992 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 8 Avril 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV RENDEMENT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV RENDEMENT est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2025, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV RENDEMENT » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2025 à D : 407.725.064 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2025	% Actif Net
	Obligations des sociétés et valeurs assimilées		362 287 757	382 861 664	66,45%
	* Obligations de sociétés		30 910 000	32 552 558	5,65%
TN0003400652	AMEN BANK SUB 2020-3 9,2%	20 000	400 000	403 791	0,07%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	21 000	672 000	717 576	0,12%
TN3Z8BRRN997	BTK 2024-1 TMM+2,50%	20 000	2 000 000	2 034 460	0,35%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASING 2023-1	30 000	2 400 000	2 491 744	0,43%
TNSH8NXC1WC4	BH 2021-2 TMM+2,55%	30 000	1 500 000	1 556 438	0,27%
TNG0JL1IIN67	BIAT 2022-1 CAT D TMM+3%	50 000	5 000 000	5 362 246	0,93%
TN0004201471	CIL 2020/1 10,5%	15 000	150 000	154 004	0,03%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1 10,55%	30 000	2 400 000	2 558 718	0,44%
TN0002601011	STB 2008/1 CATÉGORIE D TMM+2%	33 000	1 188 000	1 271 170	0,22%
TN0002601201	STB SUB 2020-1 10,5% A	50 000	1 000 000	1 080 318	0,19%
TN0002102150	TLF 2021-1 9,7%	10 000	400 000	429 764	0,07%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 10,55%	30 000	2 400 000	2 587 576	0,45%
TNCYYRNQ4UA6	ENDA TAMWEEL 2024-1 CAT A 10,80%	30 000	3 000 000	3 177 534	0,55%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CAT A TMM+2,15%	50 000	4 000 000	4 134 127	0,72%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 10,70%	30 000	2 400 000	2 446 154	0,42%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1 10,60%	10 000	1 000 000	1 073 881	0,19%
TNUSNP2H8PH1	TLF 2024-1 TMM+2,50%	10 000	1 000 000	1 073 056	0,19%
	* Emprunt national		207 800 000	215 543 613	37,41%
TN3C6DVEWM76	Emprunt National 2023 T1 CB TV	300 000	30 000 000	30 268 755	5,25%
TN5QHYZ8T348	Emprunt National 2021 TR3 CB TMM+2,55%	100 000	10 000 000	10 307 006	1,79%
TN0OU20VQYS5	Emprunt National 2022 TR1 CB TMM+2,5%	300 000	24 000 000	24 071 678	4,18%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 2022 TR3 CB TMM+2,2%	250 000	25 000 000	26 143 635	4,54%
TN7PM93UZP50	Emprunt National 2022 TR4 CB TMM+2,05%	118 000	11 800 000	12 145 068	2,11%
TNN50G7PX8W5	Emprunt National 2023 TR2 CB TMM+1,75%	350 000	35 000 000	37 351 605	6,48%
TNRS9CVT3SJ7	Emprunt National 2023 TR3 CB TMM+1,75%	150 000	15 000 000	15 630 294	2,71%
TN0008000838	Emprunt National 2021 TR1 CB	150 000	15 000 000	15 789 830	2,74%
TN0008000895	Emprunt National 2021 TR2 CB	200 000	20 000 000	20 837 085	3,62%
TNBII1MJCEF3	Emprunt National 2023 TR4 CB	60 000	6 000 000	6 143 336	1,07%
TN2781ZB9E10	Emprunt National 2024 TR1 CB	50 000	5 000 000	5 044 792	0,88%
TNX0K9990B08	Emprunt National 2024 TR2 CB	110 000	11 000 000	11 810 527	2,05%
	* Bons du Trésor Assimilables		123 577 757	134 765 493	23,39%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6,30%	36 401	33 507 652	36 192 245	6,28%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6,60%	94 739	90 070 104	98 573 248	17,11%
	Titres des organismes de placement collectif		24 863 400	24 863 400	4,32%
TNW9FDO2UUM9	SICAV CAPITALISATION PLUS	242 930	24 863 400	24 863 400	4,32%
TOTAL GENERAL			387 151 156	407 725 064	70,77%
Pourcentage par rapport au total des actifs					70,74%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2025 à D : 168.630.506 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	% actif net
COMPTES A TERME		12 251 000	12 346 021		2,14%
	Compte à terme au 13/04/2025 (91 jours au taux de TMM+1,5%)	266 000	270 316	91	0,05%
	Compte à terme au 21/04/2025 (91 jours au taux de TMM+1,5%)	821 000	832 954	91	0,14%
	Compte à terme au 29/04/2025 (91 jours au taux de TMM+1,5%)	334 000	338 307	91	0,06%
	Compte à terme au 30/04/2025 (91 jours au taux de TMM+1,5%)	195 000	197 434	91	0,03%
	Compte à terme au 30/04/2025 (90 jours au taux de TMM+1,5%)	476 000	482 039	90	0,08%
	Compte à terme au 12/05/2025 (94 jours au taux de TMM+1%)	279 000	279 715	94	0,05%
	Compte à terme au 19/05/2025 (97 jours au taux de TMM+1%)	167 000	168 086	97	0,03%
	Compte à terme au 19/05/2025 (91 jours au taux de TMM+1%)	1 207 000	1 213 659	91	0,21%
	Compte à terme au 01/06/2025 (95 jours au taux de TMM+1%)	472 000	474 418	95	0,08%
	Compte à terme au 04/06/2025 (92 jours au taux de TMM+1%)	1 677 000	1 694 183	92	0,29%
	Compte à terme au 08/06/2025 (95 jours au taux de TMM+1%)	2 661 000	2 686 168	95	0,47%
	Compte à terme au 23/06/2025 (97 jours au taux de TMM+1%)	839 000	845 943	97	0,15%
	Compte à terme au 23/06/2025 (95 jours au taux de TMM+1%)	2 458 000	2 463 328	95	0,43%
	Compte à terme au 25/06/2025 (92 jours au taux de TMM+1%)	399 000	399 472	92	0,07%
CERTIFICATS DE DEPOTS		56 177 731	56 305 838		9,77%
TNY3TGHBAJD2	Certificat de dépôt au 07/04/2025 (50 jours au taux de 9%)	1 494 030	1 497 917	50	0,26%
TN8YJK7G3MB0	Certificat de dépôt au 06/04/2025 (20 jours au taux de 9%)	17 928 358	17 978 582	20	3,12%
TNROJJMZHEE0	Certificat de dépôt au 14/04/2025 (20 jours au taux de 9%)	19 920 398	19 944 362	20	3,46%
TNMB5SO9KJN8	Certificat de dépôt au 15/04/2025 (30 jours au taux de 9%)	2 485 112	2 492 584	30	0,43%
TNIW2Y3TXH45	Certificat de dépôt au 02/04/2025 (10 jours au taux de 9%)	4 990 025	4 998 009	10	0,87%
TND070EKAH16	Certificat de dépôt au 25/06/2025 (90 jours au taux de 9%)	5 894 377	5 899 172	90	1,02%
TNJ7CZEFH7Y1	Certificat de dépôt au 07/04/2025 (20 jours au taux de 9%)	3 465 432	3 495 212	20	0,61%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES		13 899 462	13 930 277		2,42%
	Pension livrée AMEN BANK au 22/04/2025 (60 jours) au taux de 9,09%	399 810	403 646	60	0,07%
	Pension livrée AMEN BANK au 02/05/2025 (60 jours) au taux de 9%	1 499 550	1 510 047	60	0,26%
	Pension livrée BIAT au 14/04/2025 (20 jours) au taux de 8,99%	10 000 075	10 015 058	20	1,74%
	Pension livrée BIAT au 18/04/2025 (21 jours) au taux de 8,99%	2 000 026	2 001 525	21	0,35%
COMPTE DE PLACEMENT		85 918 000	86 048 371		14,93%
	Compte de placement BT	85 918 000	86 048 371		14,93%
TOTAL		168 246 193	168 630 506		29,27%
Pourcentage par rapport au total des actifs			29,26%		

Note 6 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 mars 2025 un montant de D : 202.885 contre D : 184.309 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Redevance CMF	45 947	42 976	53 643
Etat, retenue à la source	107 588	94 705	119 807
Commissaire aux comptes	41 075	38 574	35 106
Rémunération PDG	800	800	800
TCL	7 475	7 254	8 200
TOTAL	<u>202 885</u>	<u>184 309</u>	<u>217 556</u>

Note 7 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 mars 2025 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2024

Montant	549 863 025
Nombre de titres	5 423 532
Nombre d'actionnaires	2 605

Souscriptions réalisées

Montant	206 801 765
Nombre de titres émis	2 039 787
Nombre d'actionnaires nouveaux	228

Rachats effectués

Montant	(189 850 158)
Nombre de titres rachetés	(1 872 585)
Nombre d'actionnaires sortants	(324)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	548 825
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	220 586
Régularisation des sommes non distribuables	58 954

Capital au 31-03-2025

Montant	567 642 997
Nombre de titres	5 590 734
Nombre d'actionnaires	2 509

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 6.449.738 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, contre D : 5.497.223 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- intérêts	650 307	247 241	2 278 126
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts (BTA et Emprunt National)	5 799 431	5 249 982	20 330 364
TOTAL	6 449 738	5 497 223	22 608 490

Note 9 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à D : 1.912.661 contre D : 1.302.296 pour la même période de l'exercice 2024, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Intérêts sur comptes à terme	188 593	451 742	1 394 658
Intérêts sur certificats de dépôt	857 041	265 259	1 736 423
Intérêts sur comptes de placement	867 027	585 295	2 415 822
TOTAL	1 912 661	1 302 296	5 546 903

Note 10 : Revenus des pensions livrées

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à D : 789.770, contre D : 2.596.140 pour la même période de l'exercice 2024, et représente le montant des intérêts sur les pensions livrées, et se détaille comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Intérêts des pensions livrées	789 770	2 596 140	13 699 381
TOTAL	789 770	2 596 140	13 699 381

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à D : 1.074.678 contre D : 945.849 pour la même période de l'exercice 2024, et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
	-		-
Commission de gestion	246 410	156 545	862 432
Rémunération du dépositaire	828 268	789 304	3 447 624
TOTAL	1 074 678	945 849	4 310 056

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à D : 169.278 contre D : 166.848 pour la même période de l'exercice 2024 et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
	-		-
Redevance CMF	138 016	131 215	573 140
Honoraires commissaire aux comptes	5 969	10 015	35 108
Rémunération du PDG	2 400	2 400	9 600
TCL	22 458	22 114	97 690
Contribution sociale de solidarité	400	400	400
Autres	35	704	5 706
TOTAL	169 278	166 848	721 644

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV RENDEMENT est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,15% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.